Maternelle

Programme d'éducation

Nouveau Brunswick

Ministère de l'Éducation
Direction des programmes d'études

92-00503/

Publié par:
Ministère de l'Éducation
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton, NB
E3B 5H1
Canada

mai 1991

Services de design:
Communications Nouveau-Brunswick

Illustrations:
Suzanne Dionne

Photos:
Gisèle Léger-Drapeau

papier recyclé

ISBN 0-88838-625-7
N° de catalogue: 830600

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Présentation

Il me fait plaisir de présenter le programme de maternelle, destiné aux conseils scolaires francophones de la province.

L'importance du rôle éducatif et social de la maternelle n'est plus à démontrer et sa prise en charge par les fonds publics a été considérée prioritaire par le gouvernement.

Le programme donne l'orientation de base qui guidera le personnel enseignant des maternelles dans leur travail auprès des élèves.

Il importe, en effet, dès maintenant, d'aider ces enfants à cheminer vers le développement d'une autonomie intellectuelle, affective et sociale, et d'un esprit libre et créateur. Il importe aussi de les aider à développer leur sens des responsabilités, leur ouverture à la coopération et à l'accueil des autres dans l'appréciation des différences. Il est également essentiel d'éveiller leur goût pour la participation active à la vie et à la culture de leur communauté; qu'ils et qu'elles soient stimulés-es à développer des attitudes et des comportements de respect vis-à-vis de l'environnement et qu'ils manifestent ainsi un souci de sa sauvegarde. Ce sont là les bases d'une véritable démocratie, seule garante de l'établissement d'une société de justice et de paix.

Voilà les objectifs éducatifs proposés par le programme. Comme on peut le constater, il ne s'agit pas d'apprentissages scolaires, mais plutôt de donner à ces jeunes la possibilité de poursuivre, dans un environnement riche et stimulant, leur développement physique et intellectuel, affectif et social. Il s'agit de donner à chaque enfant la possibilité de vivre pleinement sa vie d'enfant de 5 ans.

Ainsi, nos enfants pourront cheminer vers la réalisation de toutes leurs potentialités, pour leur épanouissement personnel et pour le bien-être de la société tout entière.

Je désire remercier toutes les personnes qui, directement ou indirectement, ont participé à la réalisation de ce programme.

La ministre

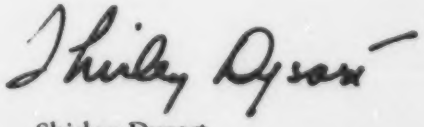

Shirley Dysart

Table des matières

Introduction 7

Développement de l'enfant: préoccupation contemporaine 7

1. Orientation générale 10

But du programme 10

Valeurs 10

Principes sur les droits et la nature de l'enfant 13

2. Fierté et valorisation de la langue 15

3. Approche pédagogique 17

Pédagogie du jeu 17

Jeu par rapport au travail 18

Expression de la créativité à travers le jeu 19

4. Rôle de la maternelle 22

Rôle social 22

Rôle éducatif: 22

Rôle de prévention 23

Rôle de transition 24

5. Rôle de l'éducatrice ou de l'éducateur 25

6. Participation des parents 27

7. Objectifs de développement 28

Fondement 28

Tableau–synthèse des objectifs 30

Attitudes ou savoir-être 31

Interaction des «savoirs» 32

8. Objectif général: soi-même 34

Tableau–synthèse 35

Description 36

9. Objectif général: les autres 42

Tableau–synthèse 43

Description 44

10. Objectif général: la société 50

Tableau–synthèse 51

Description 52

11. Objectif général: l'environnement 58

Tableau–synthèse 59

Description 60

Conclusion 66

Bibliographie 68

Introduction

Développement de l'enfant: préoccupation contemporaine

Depuis plus de 150 ans, on parle d'éducation préscolaire. La contribution de plusieurs penseurs comme Friedrich Fröbel, Ovide Decroly, Maria Montessori, Jean Piaget, Henri Wallon, entre autres, a permis de préciser l'importance de l'éducation du jeune enfant. Se préoccupant du développement humain, ces penseurs ont vu l'importance des expériences vécues durant les premières années de la vie.

Par ailleurs, les mouvements contemporains de valorisation de l'être humain se penchent sur l'importance de la qualité de vie des personnes dès leur naissance. Cette qualité de vie contribue à un plus grand équilibre individuel et social.

Ces deux types de préoccupations, touchant directement le domaine de l'éducation du jeune enfant, se sont vus concrétisés au cours des dernières décennies à la fois sur le plan juridique et sur le plan des services éducatifs offerts aux jeunes enfants.

Sur le plan juridique, les Nations Unies, dans la Déclaration des droits de l'enfant adoptée en 1959, ont donné une place juridique et morale à l'enfant «afin qu'il ait une enfance heureuse et bénéficie, dans son intérêt comme dans l'intérêt de la société, des droits et libertés qui sont énoncés dans cette Déclaration». De plus, de nombreux pays ont voté des lois en faveur de la protection des enfants et du respect de leurs droits tels que décrits dans la Déclaration des Nations Unies.

Au niveau de l'éducation préscolaire, la société a pris conscience du fait qu'il valait la peine d'investir temps et réflexion pour assurer toutes les conditions optimales au développement, à l'épanouissement et au bonheur de l'enfant. Ces enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain. Ils et elles sont le présent et l'avenir.

Cette prise de conscience de la valeur de l'éducation du jeune enfant ainsi que les besoins socio-économiques de la famille moderne ont mené à la création des nombreux services destinés aux jeunes enfants.

Malgré ces efforts significatifs, il est important de constater qu'il reste encore beaucoup à faire tant en ce qui concerne la quantité des services nécessaires pour répondre aux besoins de tous les enfants qu'en ce qui a trait à leur qualité éducative.

Dans le même ordre d'idées, la population francophone du Nouveau-Brunswick a manifesté, depuis les années 70, une préoccupation croissante pour l'éducation de la petite enfance. Il faut mentionner, cependant, que des maternelles privées existaient déjà en 1898 à Moncton, à Fredericton et à Saint-Jean.

En 1972, un grand colloque sur l'éducation préscolaire sensibilisait un plus grand nombre de personnes à la nécessité d'avoir des maternelles publiques dans notre province. Au cours des années suivantes, divers organismes, associations et conseils étaient mis sur pied pour soutenir les nombreux efforts en ce sens. Ils exprimaient au gouvernement, à maintes reprises, par des mémoires ou lors d'audiences, l'importance d'un système de maternelles publiques pour les enfants de cinq ans du Nouveau-Brunswick. Grâce aux initiatives d'éducatrices, aux efforts de groupes de parents, de clubs sociaux et d'autres personnes intéressées, des maternelles privées, communautaires ou rattachées à des garderies voyaient le jour, ainsi que des centres de développement de l'enfant.

En 1974, le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick mettait en place quatre projets pilotes de maternelles. L'année suivante, il publiait *Vivre pour apprendre à vivre*, un document énonçant les principes de l'éducation préscolaire. Étant donné une situation économique difficile, ces projets furent discontinués dès 1975. Afin de former des personnes aptes à la pédagogie qui convient à l'éducation du jeune enfant, l'Université de Moncton créait en 1974 un baccalauréat en éducation préscolaire et élémentaire. Au cours de l'année académique 1976-1977, la Faculté de l'éducation inaugurait une maternelle laboratoire.

En plus du mouvement de revendication des maternelles, il s'est également fait tout un travail pour maximiser les services de garde et de soins destinés aux jeunes enfants.

Les services offerts jusqu'à maintenant dans les maternelles privées, leur augmentation en nombre, les manifestations d'intérêt de la population et le nouveau projet d'implantation des maternelles publiques ont rendu nécessaire la rédaction de ce programme. Son objet est d'expliciter la philosophie et le rôle des maternelles ainsi que les objectifs de développement de l'enfant, dans le but d'unifier la pensée éducative sans pour autant dépersonnaliser les interventions qui sont offertes dans les maternelles privées.

Ce programme a été élaboré à partir d'une première version publiée par le ministère de l'Éducation en 1989. Il engage l'éducatrice ou l'éducateur à actualiser l'orientation générale qui y est définie en l'adaptant à la réalité de

chaque groupe d'enfants et de chaque enfant en particulier.

Suite logique au programme, un guide pédagogique viendra établir un lien et faciliter une cohérence entre l'orientation de base du programme et sa mise en œuvre. Il s'agira alors d'une application pratique qui devrait aider les éducatrices et les éducateurs à proposer des activités favorisant l'atteinte des objectifs de développement de l'enfant.

La compétence et la contribution personnelles des éducatrices et des éducateurs en ce qui a trait à l'actualisation du programme sont essentielles et déterminantes. Leurs réactions à l'égard du contenu et des recommandations permettront de procéder aux adaptations nécessaires afin que le programme réponde mieux à la réalité: à leurs propres besoins, à ceux des enfants et aux attentes des parents, de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick et de la société tout entière.

1. Orientation générale

But du programme

Le programme a une **orientation humaniste** à **caractère social.** Il est basé sur des valeurs et des principes et il a pour but:

Le développement de l'être total, pour son bien-être personnel ainsi que pour celui de la société.

Dans une optique de paix et d'harmonie entre l'individu et l'environnement, il est essentiel d'aborder le développement de l'épanouissement personnel en relation étroite avec l'épanouissement de toute la société et le respect de l'équilibre de la nature.

Le programme s'inscrit ainsi dans une orientation qui a, comme finalité, le développement de cet être total, capable de trouver l'harmonie avec soi-même, avec les autres et avec l'environnement.

Valeurs

Les valeurs qui sous-tendent ce programme sont des croyances concernant à la fois l'être humain que l'on vise à développer et la société dans laquelle on souhaite vivre.

Le programme est donc basé sur des valeurs impliquant une dimension plutôt individuelle, à savoir la liberté ou l'autonomie, la responsabilité, l'épanouissement personnel et la créativité. Il est basé également sur des valeurs impliquant une dimension plutôt sociale, collective, à savoir la paix, l'entraide, la fierté de sa langue et de sa culture, l'appréciation des différences et des ressemblances individuelles et culturelles, ainsi que le souci de la protection et du respect de l'environnement.

Dans le cadre de ce programme, ces valeurs comprennent la reconnaissance de l'unité, de l'harmonie de toute vie: harmonie intérieure de chacun ou de chacune, harmonie entre les personnes et harmonie entre l'individu et la nature.

La liberté ou l'autonomie signifie la possibilité de choisir, de s'affirmer, d'être soi-même. L'être humain devient libre ou autonome lorsqu'il adopte une attitude active, de prise en main, lorsqu'il développe sa pensée critique, lorsqu'il devient capable de créer sa culture et de créer l'histoire. La liberté ne consiste pas à choisir d'être raciste ou non raciste, sexiste ou non sexiste. La liberté suppose au contraire qu'on se libère de ces préjugés, qui

traduisent un manque de respect de la liberté de l'autre.

La liberté ou l'autonomie ne consiste pas non plus à faire ce que l'on désire, comme on le désire, où et quand on le désire. Bien au contraire, la liberté ou l'autonomie implique l'approfondissement du sens des responsabilités envers soi-même, les autres et l'environnement. À cause de la dépendance que les personnes ont entre elles et par rapport à leur environnement, la liberté de l'enfant ne peut s'exercer qu'en tenant compte de tous ces facteurs. Autrement, la liberté sans la responsabilité et le respect de chaque individu et du groupe ne peut mener qu'à des comportements de domination ou de soumission, d'égocentrisme ou de laisser-aller.

La responsabilité, dans le cadre de ce programme, est définie comme la conscience d'être soi-même le véritable auteur de quelque chose, événement ou objet. Ainsi conçue, la responsabilité est une conséquence de la liberté ou de l'autonomie. Le développement de la liberté et de la responsabilité est peut-être l'aspect le plus fondamental de l'épanouissement personnel de chaque individu.

L'épanouissement personnel est conçu comme le développement de tout le potentiel qui assure la préservation et l'enrichissement d'un être humain. Pour s'épanouir, l'individu a besoin d'un climat d'amour et de sécurité. C'est dans un tel climat affectif que l'être humain arrivera à mieux s'accepter et à s'accueillir avec ses possibilités et ses limites. La personne qui s'accueille apprend à apprécier la vie qui l'habite et à s'ouvrir à ce que lui offre le quotidien.

La créativité, dans l'esprit de ce programme, est vue comme la capacité qui permet à l'être humain de s'adapter dans un monde de changements. Le programme vise à développer chez l'individu une attitude de recherche face aux problèmes rencontrés dans l'interaction avec son environnement. Être créatif, c'est chercher des solutions nouvelles à des problèmes familiers ou des solutions possibles à de nouveaux problèmes. Exercer sa créativité, c'est aussi être capable de se servir des objets, des matériaux, des mots, des idées de façon inhabituelle pour en faire une production nouvelle, ou tout au moins y apporter un brin de nouveauté ou d'originalité. Toutefois, la créativité ne justifie jamais l'usage abusif des ressources naturelles. Au contraire, la créativité doit inciter à trouver des moyens de contribuer à un plus grand respect de l'environnement.

La paix, dans le cadre de ce programme, est définie comme un état de justice, de respect des droits humains. Plus précisément, la paix caractérise les rapports entre des sujets libres qui choisissent de vivre selon la justice,

c'est-à-dire dans le respect des droits de chaque individu et de tous les individus.

Comme le fait voir Erich Fromm (1983), la paix n'a pas un sens négatif impliquant un état de non-conflit, de non-guerre. Au contraire, elle a un sens positif impliquant un état de justice sociale, de respect des droits humains, des peuples et des cultures.

L'entraide est conçue comme l'ensemble des gestes de soutien mutuel dans une situation donnée.

La fierté de la langue et de la culture françaises, dans le cadre de ce programme, se traduira en termes de reconnaissance et d'appréciation de ce qui est particulier à la culture française. Une valorisation de tout ce qui est l'expression de notre héritage culturel doit servir au développement d'un sentiment d'appartenance et de fierté à l'égard de la culture et de la langue françaises.

L'appréciation des différences et des ressemblances individuelles et culturelles, dans le cadre de ce programme, est définie comme la reconnaissance de ce qui est particulier à chaque individu et propre à sa culture. Elle est basée sur le respect de l'individu et la croyance dans sa valeur en tant qu'être unique et en tant que membre de son groupe ethnique. Cette appréciation des différences et des ressemblances individuelles ou culturelles vise un but d'enrichissement, de respect et d'ouverture au monde.

Le souci de la protection et du respect de l'environnement se traduira dans la réalité par une sensibilisation aux problèmes de déséquilibre dans la nature (pollution, usage abusif des ressources naturelles). Cette sensibilisation se fera par l'identification des problèmes de l'environnement et de leurs causes ainsi que par la recherche de solutions à y apporter.

Toutes ces valeurs se réaliseront:

- en tenant compte du niveau de développement de chaque enfant de cinq ans, sans exception;
- en partant des activités quotidiennes, des situations concrètes, pour en arriver éventuellement à une analyse plus abstraite;
- en établissant un dialogue qui respecte chaque individu et la diversité des idées.

Ces valeurs s'actualiseront donc au moyen de méthodes actives faisant constamment appel à l'activité autonome et réfléchie de l'enfant, à son expérience personnelle, à sa libre expression, ainsi qu'à son sens de l'accueil et de la coopération.

Ces valeurs s'actualiseront également en se complétant les unes les autres. Ainsi, les interventions visant le développement d'une valeur à dimension plutôt individuelle tiendront compte également de sa dimension sociale.

En somme, ce que l'on vise, c'est de développer chez l'enfant à la fois la liberté, l'autonomie, l'entraide et l'appréciation des différences individuelles et culturelles. La participation active dans une société démocratique est l'œuvre d'individus responsables, critiques et créateurs, conscients d'eux-mêmes et des réalités du monde, et prêts à s'engager de leur plein gré dans la vie sociale, s'inscrivant dans une démarche vers la paix.

Principes sur les droits et la nature de l'enfant

Les principes qui suivent définissent des convictions concernant les droits et la nature de l'enfant, ainsi que la conception de son développement.

1. L'enfant, comme tout individu, a le droit d'être respecté dans toute l'intégrité de sa personne.

2. L'enfant a droit au bien-être personnel, à son identité culturelle, à l'éducation.

3. L'enfant est une personne engagée dans un processus de croissance qui est influencé par son environnement.

4. L'enfant, comme toute personne, est un être unique de par son patrimoine génétique et ses expériences personnelles et culturelles.

5. L'enfant a une réalité affective, intellectuelle, sociale, morale et physique qui lui est propre.

6. Les dimensions cognitive, socio-affective, physique et morale de l'enfant agissent les unes sur les autres de façon dynamique.

7. L'enfant est un être curieux qui possède une disposition innée à l'apprentissage.

8. L'enfant est un être essentiellement social.

9. L'enfant a besoin du jeu pour se développer harmonieusement. Il ou elle aime jouer.

10. L'enfant est le premier agent de son développement.

11. L'enfant, par son activité, construit son intelligence, et ce, à partir du réel, du concret.

12. Pour le développement de l'enfant, le processus d'apprentissage est aussi important que le produit qui en résulte.

13. Le milieu de l'enfant est un facteur très important du développement de son potentiel.

2. Fierté et valorisation de la langue

Dans ce processus de développement, d'épanouissement personnel et de socialisation, le langage occupe de toute évidence une place primordiale en tant que moyen de communication entre les individus et entre les cultures. Comportement spécifique à tous les êtres humains vivant en sociétés organisées, le langage permet à l'enfant d'exprimer ses besoins, ses sentiments, ses émotions: il est source de développement affectif. Appui de l'enfant pour acquérir des connaissances et les développer, pour exprimer, échanger et confronter ses idées à celles des autres, le langage est source de développement cognitif. Moyen pour l'enfant d'entrer en relation avec les autres, de se faire comprendre, de les comprendre, de s'adapter et de vivre en harmonie avec ceux et celles qui l'entourent, le langage est source de développement social et moral. Expression première de ses caractéristiques sociales et culturelles, le langage est pour l'enfant une des principales sources du sentiment d'appartenance à un groupe ethnique. Support de l'imaginaire et du rêve, le langage est source de créativité.

«Loin d'être un don gratuit et inné, (...) le langage est une fonction humaine qui s'apprend continuellement, à force d'essais et d'erreurs, par imitation, répétition, stimulation et principes dynamiques (...)» (Claudine Toupin-Rochon, 1986)

Bien communiquer, ce n'est pas seulement savoir exprimer ses sentiments, ses intérêts, ses préoccupations, ses besoins. C'est aussi être capable d'ajuster sa façon de s'exprimer (vocabulaire, expressions, qualité du français) selon ce qui convient à tel événement, à telle situation ou à telle personne. Pour les francophones du Nouveau-Brunswick, il s'avère extrêmement important de prendre tous les moyens pour franciser et enrichir la langue parlée sans pour autant dévaloriser les régionalismes.

La libre expression langagière ne garantit pas que l'enfant apprenne à s'exprimer clairement dans sa langue. Le point de départ pour l'enrichissement du langage de l'enfant doit être la langue parlée dans le milieu familial. C'est dans un climat de confiance, de respect et dans un contexte réel de communication que l'éducatrice ou l'éducateur intervient pour amener graduellement l'enfant à s'exprimer avec clarté. Les conversations ou les échanges au moment de l'accueil, du départ, pendant les jeux libres ou les activités dirigées ne sont que quelques exemples de situations significatives de communication.

Quant à l'enfant qui s'exprime en français avec plus de facilité, l'éducatrice ou l'éducateur stimule et enrichit son langage soit en y ajoutant des éléments nouveaux ou en lui posant des questions pour alimenter et soutenir la communication.

En tant que premiers agents de stimulation du langage de l'enfant, les parents doivent être associés à l'effort fait dans le cadre de la maternelle. Ensemble, ils aident l'enfant à mieux comprendre l'importance de communiquer dans une langue plus universelle, accessible à tous et à toutes.

Chez les francophones du Nouveau-Brunswick, le développement du langage revêt une importance particulière pour la survie de la langue française et pour le maintien de sa qualité.

Dans cette perspective d'apprentissage et de développement du langage, l'enfant sera amené à exercer également sa capacité d'écoute. À cinq ans, il ou elle a plutôt l'expérience de l'écoute de messages qui lui sont adressés individuellement. L'éducatrice ou l'éducateur cherchera alors à développer l'habileté de l'enfant à écouter par le biais de toutes les activités, et visera à l'amener à être attentif aux messages qui s'adressent à tout le groupe. Souvent, les jeunes enfants ne se sentent pas concernés par une consigne collective. Si l'adulte sait choisir des activités de groupe stimulantes, l'enfant sera plus motivé à écouter et à respecter le message qui s'adresse également aux autres.

En plus d'aider l'enfant à développer sa capacité d'écoute, la maternelle l'aidera à discerner et à interpréter les sentiments exprimés dans les messages des autres - langage verbal et non verbal -: sentiments de colère, de tendresse, de joie, ou expressions d'intérêt ou d'ennui. L'enfant s'exercera à adapter ses réponses selon qu'il ou elle s'adresse à un individu ou à un groupe dans lequel il ou elle aura à évoluer et à communiquer.

3. Approche pédagogique

Pédagogie du jeu

L'approche humaniste à caractère social préconisée par le programme revêt une double dimension. Il s'agit d'une pédagogie qui vise l'épanouissement et le bien-être personnels de l'enfant, ainsi que sa créativité et son développement en tant qu'être social. Cette approche veut favoriser de saines relations avec les autres et une sensibilisation à la réalité du monde.

Le programme sera réalisé à travers la pédagogie par le jeu, en gardant à l'esprit que le jeu ne constitue pas l'essence de toutes les activités. La maternelle fait également place au travail.

«Le jeu, dit H. Read (1964), est une forme d'art.» Il constitue la forme de la libre expression de l'enfant. Le jeu spontané et l'art s'unissent au cours des premières années de la vie.

Le jeu, c'est l'activité que l'enfant choisit librement et spontanément pour son propre plaisir. Le jeu vient de son désir intérieur d'agir afin de se comprendre et de comprendre le monde qui l'entoure. Le jeu est une activité indispensable au développement global de l'enfant. Il lui est aussi nécessaire que l'air, l'eau et la nourriture. C'est l'activité dans laquelle l'enfant s'engage avec tout son être et à travers laquelle il ou elle développe tout son potentiel, et ceci, de façon intégrée.

Vu par André Paré (1977), «le jeu est la forme la plus naturelle, la plus complète du comportement humain. C'est là que l'on retrouve le lien le plus parfait entre d'une part la réalité extérieure et d'autre part la réalité intérieure.»

Le jeu est un moyen parmi d'autres pour l'enfant:

- d'exprimer ses émotions;
- de maîtriser des expériences difficiles;
- de développer son sens de l'initative et de l'autonomie;
- de développer sa connaissance de soi et ses capacités de s'affirmer;
- de trouver une harmonie entre son être intérieur et le monde extérieur;
- de développer son imagination, sa fantaisie et son expression personnelle;
- de développer les possibilités de son corps;
- de développer son langage;
- d'explorer, de manipuler, de pratiquer, de répéter, d'élaborer;
- de développer sa flexibilité mentale et son esprit de recherche;
- de résoudre des problèmes;
- d'apprendre à partager, à faire des compromis, à confronter, à écouter;

- d'apprendre à élaborer des règles et à suivre les règles convenues;
- de comprendre les autres;
- de comprendre le monde social des adultes;
- d'apprendre les rôles sociaux.

En somme, c'est en jouant que l'enfant développe tout son potentiel. Selon Constance Kamii (1976), «le jeu spontané de l'enfant devrait être le premier contexte dans lequel les enseignants encouragent l'utilisation de l'intelligence et de l'initiative».

Jeu par rapport au travail

Par «jeu», on entend donc l'activité que l'enfant réalise librement pour le plaisir de l'activité en soi. Par contre, le travail, comme le fait voir Célestin Freinet (1969), est une activité à finalité sociale. Il est suggéré par l'adulte dans le but, entre autres, de guider les enfants à assumer leurs responsabilités par rapport à eux-mêmes et à elles-mêmes et par rapport aux autres. Le rangement, la préparation du goûter, les activités dirigées en grand ou en petit groupe et les fiches d'activités individuelles sont quelques activités considérées comme du travail. Par le biais du travail, l'adulte amène les enfants à se familiariser avec les exigences de la vie de groupe et les réalités du milieu naturel, à acquérir certains concepts de base, à améliorer le langage, etc.

Liliane Lurçat (1979) affirme que «en prétendant faire passer toutes les activités par le jeu, on aboutit dans la réalité à confisquer le jeu; les enfants sont dépossédés. Un des traits essentiels du jeu est d'être propre à l'enfance.»

En d'autres mots, le programme établit une distinction entre jeu et travail, laissant place pour les deux. Cependant, il semble important de préciser que le travail est conçu ici comme une activité qui doit être elle aussi intéressante pour l'enfant et à travers laquelle il ou elle peut s'épanouir et agir de façon autonome.

Dans cette même ligne de pensée, qui distingue jeu et travail, Liliane Lurçat (1979) précise que la famille, les relations sociales, la position économique, les coutumes, les habitudes, etc., exercent sur les enfants des influences profondes qui ont des répercussions sur la nature de leur jeu et sur leur créativité.

La maternelle doit, en conséquence, tenir compte de cette réalité de façon à ne pas favoriser uniquement la libre expression des intérêts et des possibilités que les enfants ont pu développer jusqu'à présent dans leur milieu social. La maternelle doit aussi les faire participer à des expériences que la vie ne leur a pas encore fourni l'occasion de vivre.

Il importe de faire connaître à l'enfant d'autres modes de vie d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui. Par exemple, les sorties éducatives dans divers milieux de travail (usines, petites manufactures, musées, galeries d'art, studios d'artistes, ateliers d'artisanat et autres) permettent aux enfants d'élargir leur connaissance du monde.

De même, les démonstrations faites en classe par des personnes exerçant divers métiers ou professions sont des solutions de remplacement lorsqu'il est impossible de sortir dans la communauté. L'exposition en classe de reproductions d'œuvres d'art ou de pièces d'artisanat, ainsi que la projection de films ou de diapositives sont d'autres moyens d'enrichir l'expression des enfants et de développer leur sens de l'esthétique.

Expression de la créativité à travers le jeu

Le jeu est le lieu de l'imaginaire. À travers lui, l'enfant manifeste sa créativité. Il lui permet d'agir par lui-même ou elle-même, d'exprimer et de développer son esprit inventif et original, d'utiliser ses propres moyens, de les diversifier, de les raffiner et de les enrichir.

«En moi fleurissent des jardins», disait le peintre Chagall. Ce «jardin» de Chagall, c'est la libre expression de l'enfant, sa créativité, sa curiosité, qui existent à l'état potentiel chez tout individu et qui lui permettent de s'exprimer, de se réaliser avec spontanéité dans des activités personnelles. La créativité nécessite des conditions favorables pour s'exprimer. Elle a besoin d'être nourrie et stimulée pour se développer au maximum.

C'est cette personne créatrice que le programme vise à développer à travers la pédagogie du jeu.

Il ne s'agit pas de développer des créatrices ou des créateurs exceptionnels, de demander à l'enfant de devenir une Marie Curie, un Albert Einstein, un Pablo Picasso ou une Antonine Maillet. Il s'agit plutôt pour chaque enfant d'actualiser son potentiel à travers sa libre expression.

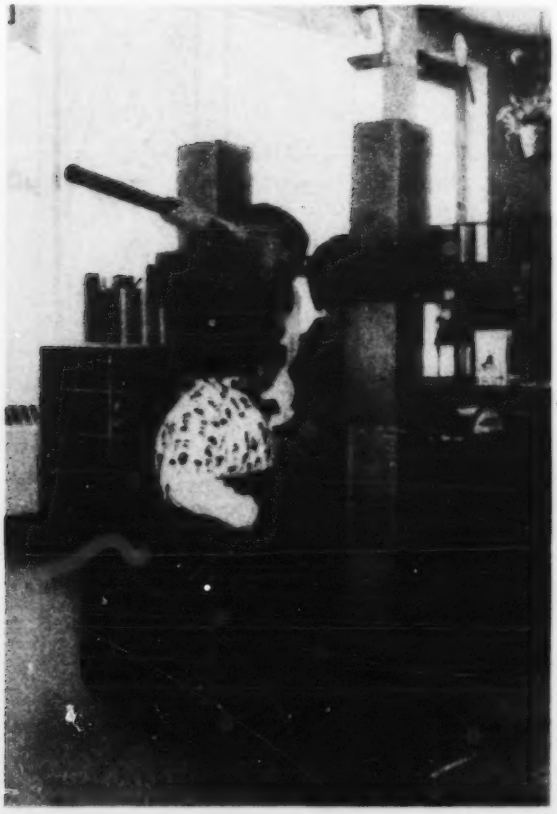

«S'exprimer, selon André Paré (1977), c'est retrouver sa structure propre, retrouver sa marque, son empreinte propre, et la communiquer... L'expression est un acte strictement personnel qui ne saurait en aucune façon être jugé de l'extérieur.»
Développer la créativité, c'est développer cette capacité d'expression personnelle, cette rencontre avec son monde intérieur, cette capacité de renaître chaque jour.

Développer une attitude de créativité, de curiosité, d'originalité, à travers une pédagogie du jeu, c'est aussi stimuler l'esprit de recherche. Et avoir un esprit de recherche, c'est refuser les solutions toutes faites, c'est ne pas accepter les choses ou les situations sans en chercher les raisons ou les causes. Stimuler l'esprit de recherche, c'est aussi développer chez l'enfant la curiosité et le goût du «pourquoi» et du «comment». C'est lui permettre d'inventer, de créer, de découvrir des relations entre des objets ou des idées.

Développer l'esprit de recherche chez l'enfant, c'est, en partant de son niveau de développement personnel, l'aider à mener plus loin sa réflexion et ses actions. C'est le ou la stimuler à aller plus avant dans sa recherche de

solutions. C'est encourager l'enfant à créer des relations de plus en plus complexes dans la poursuite de sa compréhension de la réalité.

Cultiver l'esprit de recherche, c'est enfin assurer à l'enfant, dans un monde de changements, une faculté d'adaptation et un esprit critique et créateur à l'égard de son environnement.

En somme, le programme se réalise à travers la pédagogie du jeu, qui favorise la créativité et la libre expression de l'enfant, et par le travail, qui a une finalité sociale.

4. Rôle de la maternelle

Le rôle de la maternelle est à la fois **social** et **éducatif.** Le rôle social reflète les besoins d'un milieu, d'une collectivité. Le rôle éducatif concerne directement l'intervention auprès de l'enfant et son développement. Ce rôle sera assumé à la maternelle en étroite collaboration avec les parents.

Rôle social

La fonction sociale de la maternelle s'inscrit dans la responsabilité qu'a la société d'offrir des chances égales à tous les enfants.

Pour se développer, l'enfant a besoin de stimulations extérieures provenant de son environnement matériel et humain. Le développement de l'enfant est, bien entendu, fonction de facteurs biologiques et neurologiques. Mais l'action de son milieu est fondamentale pour son évolution. C'est-à-dire que l'environnement physique et social joue un rôle prépondérant particulièrement durant les premières années de la vie de l'enfant.

Les caractéristiques socio-économiques de la société moderne font que, souvent, la famille ne peut, à elle seule, assurer les conditions nécessaires au développement maximal de l'enfant. La société a donc la responsabilité de répondre à ce besoin. Elle se doit de créer des services destinés à offrir un environnement de qualité approprié au développement maximal de tous les enfants.

«L'éducation préscolaire doit être une éducation au service d'une authentique démocratisation où chaque individu a les mêmes possibilités de se développer et les mêmes chances de réussir.» (Gaston Mialaret, 1976)

Le rôle social de la maternelle découle donc de cette responsabilité qu'a la société de respecter les droits de tous les enfants et de répondre adéquatement à leurs besoins.

Rôle éducatif

La maternelle a un rôle éducatif dans un sens large. Ce rôle se situe dans sa participation au développement maximal de l'enfant et non dans la préparation immédiate aux apprentissages scolaires.

Participer au développement maximal de l'enfant, c'est lui fournir les occasions de développer tous les aspects de sa personne, d'élargir ses interactions avec son milieu social, matériel et naturel dans les meilleures conditions possibles. Participer au développement de l'enfant, c'est partir de lui ou d'elle en respectant sa nature. Partir de l'enfant, c'est garder présents à

l'esprit les principes du programme qui explicitent la nature de l'enfant et de son processus de croissance. C'est partir des expériences vécues dans son milieu familial. C'est reconnaître également que le processus de développement de l'enfant est dynamique et continu. En plus, c'est reconnaître que ses différentes dimensions, affective, cognitive, sociale, morale et physique, agissent et interagissent dans toutes ses expériences.

La maternelle est un des premiers lieux d'expérience de socialisation après la famille. Le programme de développement global vise à donner à l'enfant des occasions de vivre pleinement sa participation à l'organisation de cette société en miniature qu'est la maternelle: organisation matérielle, prise de responsabilités, travail d'équipe, participation aux décisions et à la résolution de problèmes, partage des tâches, entraide, respect du matériel, etc.

Tout au long de ce processus de socialisation, le programme vise une double démarche fondée sur les valeurs individuelles et sociales qui sont à la base du programme et qui ont déjà été citées.

L'enfant apprendra à vivre des relations harmonieuses avec les autres. C'est ainsi qu'il ou elle se préparera à assumer pleinement ses responsabilités de citoyen ou de citoyenne à part entière.

Rôle de prévention

Le rôle éducatif de la maternelle comprend également un rôle de prévention de certains problèmes d'ordre physique, intellectuel ou socio-affectif.

La pédagogie centrée sur l'enfant permet à la maternelle de jouer un rôle de dépistage de certaines lacunes qui pourraient nuire à l'enfant dans son développement (problèmes de motricité fine ou globale, difficultés à se situer dans l'espace, troubles de langage) ou, plus globalement, dans son équilibre personnel (manque d'autonomie, de confiance en soi, difficultés d'intégration au groupe...).

Lorsqu'on parle de dépistage, il ne s'agit pas d'une recherche systématique selon des tests précis mais de la détection de problèmes à travers l'observation quotidienne. La découverte d'un problème peut permettre des interventions susceptibles de diminuer ou même parfois d'éliminer une difficulté. La maternelle joue ainsi un rôle de prévention.

Une bonne collaboration entre les intervenantes et les intervenants auprès des enfants en difficulté est importante dans ce champ d'intervention, particulièrement entre les parents, l'éducatrice ou l'éducateur et le ou la psychologue.

Rôle de transition

La maternelle joue également un rôle de transition entre la famille et l'école ou entre la famille, la garderie et l'école.

Dans son rôle de transition, la maternelle vise à faire faire à l'enfant un bout de chemin sur la voie de son développement, à un moment précis de sa vie. Elle lui fait vivre une étape entre sa vie familiale, la garderie s'il y a lieu, et son entrée en première année. Dans ce sens, le programme tient compte de l'histoire de chacune ou de chacun des enfants pour l'aider à intégrer ses expériences vécues avant son arrivée à la maternelle et pour lui permettre de vivre pleinement sa vie d'enfant de cinq ans. Le programme tient compte également, et ceci d'une façon indirecte, de la réalité scolaire future de l'enfant. La maternelle permet à l'enfant de se développer intégralement et d'apprendre à vivre en groupe, après quoi il ou elle saura aborder les apprentissages scolaires avec plus de disponibilité, plus de confiance, plus d'ouverture à son environnement et au monde en général. Ses capacités et ses habiletés intellectuelles, affectives et sociales en seront accrues.

5. Rôle de l'éducatrice ou de l'éducateur

Dans ce programme, le rôle assigné à l'éducatrice ou à l'éducateur en est un de guide. Plutôt que d'être celui ou celle qui transmet des connaissances, ce guide est une personne qui est capable de créer un climat chaleureux et stimulant pour le développement de l'enfant. Il ou elle s'engage avec les enfants dans une démarche de croissance et d'apprentissage continuel, de recherche de la connaissance de soi, de ses pensées, de ses valeurs et de ses attitudes. Elle ou il aspire à se développer pleinement, et devrait être capable d'expliciter sa pensée et ses valeurs tout en évitant de les imposer aux enfants. Son défi est de faire en sorte que ses paroles et ses actions livrent un même message.

L'éducatrice ou l'éducateur devrait faire preuve d'une appréciation profonde de la nature humaine, afin d'accueillir l'enfant comme un individu, dans toute sa complexité. Elle ou il devrait démontrer un grand respect pour la nature de l'enfant et son caractère individuel en l'amenant à grandir et à se dépasser.

Il est souhaitable que l'adulte soit une personne chaleureuse, amicale, disponible, encourageante. Il est essentiel, selon Lilian Katz (1977), qu'il ou elle soit en même temps authentique, sincère et réfléchi-e.

Les rapports entre l'adulte et l'enfant devraient être marqués par la réciprocité, c'est-à-dire basés sur le dialogue et le respect mutuel. Mais, précise Lilian Katz (1977), ceci ne signifie pas que ces relations soient «symétriques». Même si on cherche la réciprocité, l'adulte et l'enfant ne peuvent pas être sur un même pied d'égalité dans leurs relations. L'adulte doit se sentir toujours responsable à l'égard de l'enfant et du groupe.

Dans la démarche de croissance de l'enfant, l'éducatrice ou l'éducateur devrait à la fois respecter les initiatives de l'enfant, sa libre expression, et en même temps le ou la conduire vers ce qu'il ou elle n'est pas capable de trouver seul-e.

Par le biais de l'observation quotidienne, l'éducatrice ou l'éducateur sera en mesure de choisir ses interventions de façon à stimuler les enfants dans leurs explorations, leurs recherches de solutions et leur découverte d'eux-mêmes et d'elles-mêmes. L'adulte les encouragera à socialiser, à communiquer et à confronter leurs idées à celles des autres. Il ou elle amènera les enfants à prendre conscience des conséquences de leur comportement et des contraintes de la vie de groupe. Son intervention devra ainsi être faite dans le but de soutenir, de stimuler et de confronter l'enfant, en fonction de la situation.

Pour assumer ce rôle, il est **souhaitable** pour l'éducatrice ou l'éducateur de chercher à développer les caractéristiques suivantes, parmi d'autres qui traduisent son engagement envers sa profession:

- le goût du défi que sa profession comporte;
- le désir de se perfectionner;
- le respect et la compréhension de l'enfant;
- le sens de l'éthique professionnelle, c'est-à-dire un esprit de justice, de discrétion professionnelle, de sens des responsabilités...;
- la capacité de communiquer, c'est-à-dire de dialoguer, d'accueillir et de respecter l'autre et d'exiger le respect de soi;
- un esprit ouvert, flexible;
- un esprit scientifique, un esprit de recherche;
- un esprit créateur, c'est-à-dire capable de faire preuve d'initiative, de goût du risque;
- un esprit critique, c'est-à-dire capable de réfléchir, d'analyser en gardant une vision d'ensemble;
- la capacité de confronter et d'être confronté-ée, de dialoguer;
- la capacité de réfléchir et de se remettre en question, d'identifier ses faiblesses et ses habiletés dans le but de s'améliorer, de se perfectionner;
- la capacité d'être authentique;
- la capacité de se sensibiliser au système social;
- le sens de la responsabilité individuelle et collective;
- le sens de l'humour, de l'enthousiasme, la joie de vivre, la capacité d'émerveillement;
- un degré de maturité affective qui lui permette de ne pas se décourager facilement, de surmonter la crainte devant les difficultés, d'être ouvert-e à la critique (des parents, par exemple);
- le sens de l'organisation, tout en restant flexible et en évitant la rigidité.

6. Participation des parents

Dans cette même ligne de pensée, la maternelle veut créer des relations de coopération avec les parents et solliciter leur participation active. Les parents représentent une ressource humaine incomparable. Ils peuvent contribuer à enrichir le programme de maternelle en faisant des présentations en classe, en collaborant lors de sorties ou de fêtes, en contribuant au goûter, en prêtant des ressources matérielles à la classe et en participant à divers comités. Cette interaction entre la famille et la maternelle a été très utilisée dans certaines maternelles privées de la province, au profit de tous les participants et de toutes les participantes.

Afin d'être plus en mesure de soutenir les efforts de la maternelle, il va de soi que les parents assistent aux réunions d'information générale concernant le programme, l'horaire, le transport, le matériel requis pour l'enfant, les dates de rencontres individuelles et autres...

Les parents pourront aussi travailler avec l'éducatrice ou l'éducateur et d'autres personnes ressources invitées afin de mieux connaître le développement de l'enfant, d'approfondir la portée des objectifs de la maternelle ou tout autre sujet d'intérêt. Les échanges que les parents ont avec les spécialistes et l'éducatrice ou l'éducateur leur permettent de mieux connaître et comprendre leur enfant. De plus, les parents entre eux-mêmes s'enrichissent au contact de l'expérience de chacun.

Étant donné que la maternelle accorde une grande importance à la langue française, les parents auront à appuyer les efforts de la maternelle en ce sens. Ils s'assureront de prendre tous les moyens pour enrichir le langage de leur enfant.

Pour favoriser une meilleure adaptation à la maternelle, les parents verront à faire part à l'éducatrice ou à l'éducateur des intérêts de l'enfant et de ses besoins particuliers ainsi que de ses problèmes de santé, s'il y a lieu.

L'interaction des parents et de l'éducatrice ou de l'éducateur rejaillit sur l'ensemble de la collectivité enrichie par cette collaboration. Aux éducatrices et aux éducateurs, cela apporte un appui pédagogique et un soutien moral. C'est une façon d'assurer une plus grande continuité entre les activités de la maison et celles de la maternelle.

7. Objectifs de développement

Fondements

«L'éducation se conçoit comme un processus de l'être qui, à travers la diversité de ses expériences, apprend à s'exprimer, à communiquer, à interroger le monde et à devenir toujours davantage lui-même.» (Edgar Faure, 1972)

Tout au cours de son développement, l'enfant change dans ses caractéristiques physiques, ses comportements, ses sentiments, ses perceptions, ses modes de pensée et d'action. Il ou elle est, par nature, un être dynamique, qui agit dans un milieu social et physique, reçoit l'influence de ce milieu et réagit sur lui à son tour.

Tel qu'il a déjà été dit, les occasions d'interactions offertes à l'enfant par les différents milieux où il ou elle vit - famille, garderie, maternelle, quartier... - déterminent dans une grande mesure son développement. La diversité et la qualité des stimulations qu'il ou elle reçoit dans ces différents milieux et le genre d'activités auxquelles il ou elle se livre influencent son développement.

À la lumière de l'orientation générale du programme, la maternelle veut être un milieu permettant de réaliser cet échange progressif et mutuel entre l'enfant et l'environnement. Si l'enfant a la possibilité de vivre des expériences enrichissantes et positives, c'est toute sa personne qui tendra vers un épanouissement et une harmonie.

L'éducatrice ou l'éducateur accompagnera et guidera l'enfant dans cette démarche par des interventions visant à atteindre quatre objectifs généraux qui correspondent aux intentions globales du programme concernant le type de personne à former.

- **Apprendre à aller au bout de ses possibilités dans la connaissance et le respect de soi, dans l'harmonie intérieure.**
- **Apprendre à entrer en relations interpersonnelles dans le respect mutuel et la coopération.**
- **Apprendre à entrer en relation avec la réalité sociale dans l'entraide et dans le respect des différences sociales et culturelles.**
- **Apprendre à interagir avec son environnement matériel et naturel dans le respect de l'équilibre de la nature.**

Même si ces quatre objectifs généraux sont abordés ici séparément - dans le seul but de leur accorder une attention particulière -, ils sont interreliés. La connaissance de soi, la confiance et l'estime de soi vont influencer la qualité et l'harmonie des relations de l'enfant avec les autres, et sa relation avec l'environnement matériel, naturel et social. De la même façon, des relations plus harmonieuses avec les autres ainsi que des interactions positives avec son environnement contribueront au développement de la personnalité de l'enfant.

En se référant au grand tableau des objectifs, on constate que la portée de chaque objectif général est explicitée par des sous-objectifs. Et chaque sous-objectif est à son tour défini par des objectifs particuliers. Le programme suggère certains objectifs particuliers à titre d'exemples. C'est à l'éducatrice ou à l'éducateur que revient la responsabilité d'en formuler d'autres en fonction de la réalité vécue par chaque groupe d'enfants.

Enfin, c'est à partir des expériences concrètes et signifiantes pour l'enfant que les objectifs du programme prennent vie. Les activités de chaque jour permettent à l'enfant d'agir et de réagir avec les personnes et avec les objets matériels et naturels qui l'entourent. Ses interactions lui permettent de découvrir de nouveaux savoirs ou de nouvelles connaissances, d'exercer de nouveaux savoir-faire ou de nouvelles compétences, et d'arriver à de nouveaux savoir-être ou à de nouvelles attitudes. Les nouvelles attitudes ou les nouveaux savoir-être découlant de ses apprentissages éveilleront chez l'enfant le goût d'en savoir davantage et d'aller toujours plus loin dans la découverte du monde qui l'entoure et dans le développement de son potentiel pour son bien-être personnel et celui des autres.

Notez bien: Les objectifs ont été numérotés à des fins pratiques seulement. Ils ne sont pas présentés par ordre

Objectifs particuliers

- a. Identifier les différentes parties de son corps, leurs caractéristiques et leurs fonctions.
- b. Exprimer de façons variées sa connaissance des différentes parties de son corps.

- a. Prendre connaissance des diverses possibilités de son corps.
- b. Exercer tout son corps ou certaines parties en s'exprimant par des mouvements variés ou créatifs, tout en respectant ses limites.

- a. Prendre conscience de l'image de son corps à l'état de repos ou en mouvement, dans l'espace et dans le temps.
- b. Situer son corps dans l'espace et dans le temps en agissant selon les besoins de la situation et selon ses propres capacités.

- a. Identifier ses sentiments, ses goûts, ses intérêts, ses besoins et ses pensées dans diverses situations.
- b. Exprimer de façons variées ses sentiments, ses goûts, ses intérêts, ses besoins et ses pensées.

- a. S'interroger sur le pourquoi et le comment des choses et des événements.
- b. Résoudre des problèmes en faisant appel à sa pensée divergente aussi bien qu'à sa pensée convergente.

- a. Identifier les aspects qui caractérisent son héritage culturel.
- b. Montrer son intérêt et sa fierté pour les aspects qui caractérisent son héritage culturel.

- a. Apprendre à apprécier la vie.
- b. Exprimer son appréciation de la vie.

- a. Identifier des intérêts, des idées et des sentiments semblables à ceux des autres et différents de ceux des autres.
- b. Faire valoir ses sentiments et confronter ses idées à celles des autres.

- a. Savoir reconnaître sa façon de réagir par rapport aux réactions des autres dans diverses situations.
- b. Écouter les autres et tenir compte de leurs sentiments, de leurs besoins, de leurs idées.

- a. Prendre conscience des avantages et des contraintes de la coopération.
- b. Apprendre à coopérer en négociant, en partageant et en coordonnant ses efforts vers un but commun.

- a. Reconnaître ses droits et ses responsabilités au sein du groupe.
- b. Assumer ses responsabilités au sein du groupe.

- a. Prendre conscience des avantages et des contraintes des règles de la vie de groupe.
- b. Participer à l'élaboration des règles de la vie du groupe.

- a. Reconnaître les avantages de vivre des relations harmonieuses avec les autres.
- b. Apprendre à régler les conflits dans un esprit de respect mutuel et de justice.

- a. Reconnaître les avantages de pouvoir communiquer dans un langage allant du parler populaire au français standard.
- b. Apprendre à communiquer verbalement de manière à être bien compris de tous et de toutes.

- a. Identifier les différents rôles des personnes de son milieu.
- b. Exprimer sa compréhension et son appréciation des rôles des personnes de son milieu.

- a. Identifier les services offerts dans la communauté.
- b. Montrer son intérêt et son appréciation pour des services offerts dans sa communauté en participant à des projets communautaires.

- a. Identifier les aspects qui caractérisent la culture acadienne et canadienne-française.
- b. Développer l'habileté à exprimer son identité culturelle avec fierté et de façons diversifiées.

- a. Identifier les caractéristiques de groupes culturels.
- b. Distinguer les ressemblances et les différences culturelles.

- a. Développer son intérêt pour ce qui caractérise les différents groupes culturels.
- b. Agir en respectant et en appréciant les manifestations et les comportements propres à chaque groupe culturel.

- a. Reconnaître des problèmes en rapport avec les aînés, la pauvreté, le chômage, le racisme, le sexisme...
- b. Démontrer une attitude d'appréciation à l'égard des personnes, quels que soient leur race, leur culture, leur sexe, leur groupe d'âge, leur religion, leur condition socio-économique.

- a. S'interroger sur le pourquoi de certains problèmes sociaux.
- b. Participer à la recherche de solutions à certains problèmes sociaux de sa communauté.

- a. Découvrir ce qui fait partie de son milieu matériel et naturel.
- b. Utiliser les diverses ressources de son milieu matériel et naturel de façons variées et créatives, dans le respect des choses et des êtres vivants.

- a. Découvrir des caractéristiques et des fonctions de ce qui fait partie de son milieu matériel et naturel.
- b. Chercher des solutions aux problèmes rencontrés dans l'interaction avec son environnement matériel et naturel.

- a. Établir des relations de comparaison entre les objets, entre les êtres vivants et entre les objets et les êtres vivants.
- b. Développer son habileté à communiquer aux autres des informations reliées à ses perceptions et à sa compréhension du monde qui l'entoure.

- a. S'interroger au sujet des situations de pollution et de déséquilibre de la nature.
- b. Exprimer ce qui est ressenti et compris au sujet des problèmes de l'environnement.

- a. Chercher des réponses variées aux problèmes de l'environnement.
- b. Agir de façon respectueuse et responsable afin de contribuer à la préservation et à l'embellissement de l'environnement.

- a. S'interroger devant les phénomènes de la nature.
- b. Observer les phénomènes de la nature afin d'y découvrir l'influence qu'ils ont sur l'environnement humain et naturel.

- a. Développer une attitude d'émerveillement face aux beautés de la nature.
- b. Observer la nature afin d'apprécier les merveilles de ses éléments.

priorité.

Attitudes ou savoir-être

Les valeurs de ce programme se traduisent par des attitudes ou des savoir-être. Les attitudes se révèlent dans la qualité et l'intensité de présence et de manière d'être avec soi-même et avec les autres, et ce, dans les menus détails de la vie quotidienne. Les attitudes ou les valeurs se transmettent aux personnes que nous côtoyons lorsque nos paroles et nos actes sont cohérents. Elles ne peuvent être enseignées. L'éducatrice ou l'éducateur ne peut promouvoir la créativité que dans la mesure où elle-même ou lui-même est un modèle de personne créative.

Le programme vise ainsi à développer les attitudes suivantes en relation avec les valeurs du programme:

- des attitudes qui traduisent des valeurs plutôt d'ordre individuel;
- des attitudes qui traduisent des valeurs plutôt d'ordre social.

Attitudes qui traduisent des valeurs d'ordre individuel

- confiance en soi, estime de soi;
- affirmation de soi;
- désir de dépassement de soi;
- sens de la persévérance dans les décisions personnelles;
- respect de soi, sens de ses droits propres et de la responsabilité envers soi-même;
- attitude de réflexion, sens critique;
- esprit de recherche, curiosité, sens de l'invention, de la découverte;
- ouverture à l'inconnu;
- goût du risque et du défi;
- authenticité;
- sens de l'esthétique;
- sensibilité;
- sens de l'humour;
- appréciation de la vie.

Attitudes qui traduisent des valeurs d'ordre social

- confiance en autrui;
- accueil des autres;
- sens de la coopération, du partage;
- sens de la responsabilité dans les projets entrepris avec les autres;
- respect des droits d'autrui, sens de la justice;
- goût du dialogue, de la confrontation, de la recherche en compagnie d'autrui;
- goût de la participation dans la vie de groupe;
- ouverture à autrui et au monde;
- fierté de sa langue et de sa culture;
- appréciation des ressemblances et des différences individuelles et culturelles;
- appréciation de l'environnement naturel;
- respect de l'environnement.

Interaction des «savoirs»

Le tableau schématique des interactions des savoirs montre le lien étroit entre les savoir-être, les savoirs et les savoir-faire visés par le programme.

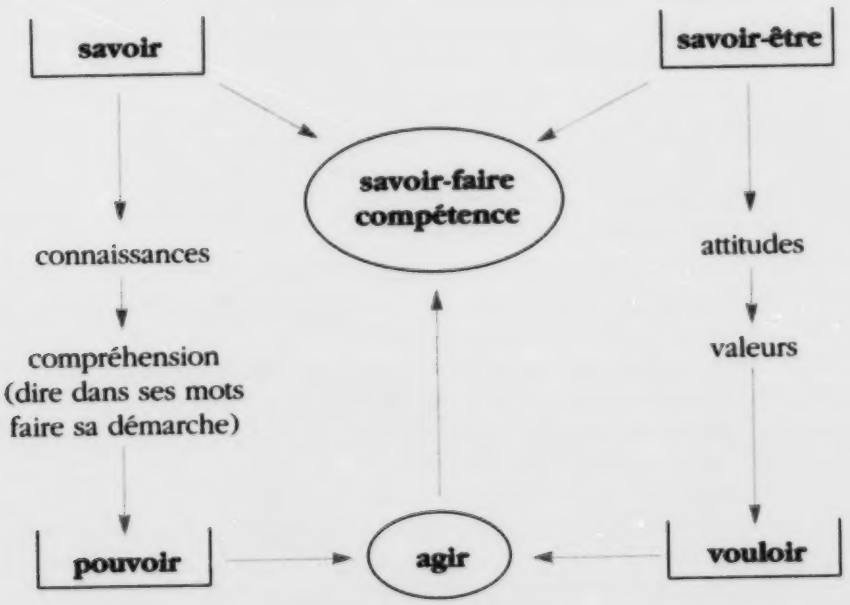

–Comme intervenant, on est:
- un témoin,
- un rôle.

–On considère d'abord la tête

–Comme intervenant, on est:
- un complice,
- une personne.

–On considère d'abord le coeur

–Le modèle est déterminant

Ref.–Conrad Huard Enr.

Apprendre à aller au bout de ses possibilités dans la connaissance et le respect de soi, dans l'harmonie intérieure

8. Objectif général: soi-même

1. Apprendre à aller au bout de ses possibilités dans la connaissance et le respect de soi, dans l'harmonie intérieure

À la maternelle, l'enfant sera amené à prendre conscience de ses possibilités et à développer son potentiel affectif, cognitif, physique et moral afin de trouver l'harmonie et l'équilibre entre l'esprit et le corps.

Selon Erich Fromm, l'être qui vit en harmonie avec son monde intérieur est «la personne qui se laisse envahir, intriguer, questionner par les choses, celle qui peut se concentrer et accepter les conflits intérieurs et extérieurs, enfin celle qui cherche à renaître chaque jour». (cité par Lucie Ryan, 1979)

Pour atteindre une harmonie intérieure, l'enfant apprendra à s'accepter et à s'accueillir avec ses possibilités et ses limites. L'accueil de soi constitue un pas important vers l'épanouissement personnel.

1. Apprendre à aller au bout de ses possibilités dans la connaissance et le respect de soi, dans l'harmonie intérieure

Sous-objectifs	Objectifs particuliers
1.1 Connaître les parties de son corps, leurs caractéristiques et leurs fonctions.	a. Identifier les différentes parties de son corps, leurs caractéristiques et leurs fonctions. b. Exprimer de façons variées sa connaissance des différentes parties de son corps.
1.2 Connaître et développer les possibilités d'utilisation de son corps.	a. Prendre connaissance des diverses possibilités de son corps. b. Exercer tout son corps ou certaines parties en s'exprimant par des mouvements variés ou créatifs, tout en respectant ses limites.
1.3 Estimer son schéma corporel.	a. Prendre conscience de l'image de son corps à l'état de repos ou en mouvement, dans l'espace et dans le temps. b. Situer son corps dans l'espace et dans le temps en agissant selon les besoins de la situation et selon ses propres capacités.
1.4 Connaître ses sentiments, ses goûts, ses intérêts, ses besoins et ses pensées.	a. Identifier ses sentiments, ses goûts, ses intérêts, ses besoins et ses pensées dans diverses situations. b. Exprimer de façons variées ses sentiments, ses goûts, ses intérêts, ses besoins et ses pensées.
1.5 Développer son potentiel cognitif.	a. S'interroger sur le pourquoi et le comment des choses et des événements. b. Résoudre des problèmes en faisant appel à sa pensée divergente aussi bien qu'à sa pensée convergente.
1.6 Reconnaître et respecter sa langue, sa culture, son patrimoine et son appartenance à un groupe ethnique.	a. Identifier les aspects qui caractérisent son héritage culturel. b. Montrer son intérêt et sa fierté pour les aspects qui caractérisent son héritage culturel.
1.7 Développer son appréciation de la vie.	a. Apprendre à apprécier la vie. b. Exprimer son appréciation de la vie.

***Notez bien:** Les objectifs ont été numérotés à des fins pratiques seulement. Ils ne sont pas présentés par ordre de priorité.

1.1 Connaître les parties de son corps, leurs caractéristiques et leurs fonctions.

a. Identifier les différentes parties de son corps, leurs caractéristiques et leurs fonctions.
b. Exprimer de façons variées sa connaissance des différentes parties de son corps.

La plupart des enfants de cinq ans sont capables de reconnaître différentes parties externes de leur corps. Toutefois, certains et certaines sont incapables de les nommer par eux-mêmes et elles-mêmes. La maternelle amènera l'enfant à s'exprimer en utilisant des termes précis pour nommer les parties du corps.

Depuis le début de son développement, l'enfant est entré en interaction avec son environnement à l'aide de ses membres et de ses sens. Il ou elle leur accordait de l'importance pour autant qu'ils lui étaient utiles. La maternelle amènera l'enfant à prendre conscience des caractéristiques physiques et des fonctions particulières des parties de son corps et à exprimer de diverses façons ces connaissances.

1.2 Connaître et développer les possibilités d'utilisation de son corps.

a. Prendre connaissance des diverses possibilités de son corps.
b. Exercer tout son corps ou certaines parties en s'exprimant par des mouvements variés ou créatifs, tout en respectant ses limites.

C'est avec son corps que l'enfant s'exprime et entre en relation avec son milieu. Développer les possibilités de son corps, c'est être capable de varier et d'enrichir ses façons de s'exprimer avec son corps. C'est être capable d'adapter ses mouvements à différentes conditions ou situations. C'est exprimer avec son corps des sentiments ou des émotions de joie, de peur,

de colère... C'est imiter des personnages fantaisistes ou réels. C'est apprendre à aller toujours plus loin dans l'utilisation des parties de son corps en s'exprimant par la danse ou d'autres mouvements rythmiques ou d'équilibre.

Respecter ses limites, c'est être à l'écoute de son corps afin de prendre conscience des signes de fatigue, d'inconfort ou de bien-être. C'est aussi apprendre à se détendre pour retrouver le calme, le repos ou refaire ses énergies.

1.3 Estimer son schéma corporel.

a. Prendre conscience de l'image de son corps à l'état de repos ou en mouvement, dans l'espace et dans le temps.
b. Situer son corps dans l'espace et dans le temps en agissant selon les besoins de la situation et selon ses propres capacités.

La construction du schéma corporel joue un rôle essentiel dans le développement de l'enfant et dans la formation d'une image de soi. Selon Leboulch (1973), construire son schéma corporel, c'est prendre conscience de l'image de son corps vivant et agissant dans l'espace et dans le temps. C'est aussi saisir les rapports que les différentes parties du corps ont entre elles et avec leur environnement. Une prise de conscience de l'image de son corps aide l'enfant à mieux s'orienter dans l'espace et le temps. Le corps participe à tout ce que vit l'esprit. Il est moyen d'expression et relation entre l'intelligence, les émotions, la pensée et l'environnement.

L'enfant construira son schéma corporel en effectuant des activités qui font appel à son sens du rythme et de l'équilibre, de l'orientation dans l'espace et le temps, de la coordination de ses petits et de ses grands muscles et de la latéralisation. Les sens jouent également un rôle important dans la prise de conscience de son corps. Ils aident à percevoir, à distinguer, à saisir la réalité des choses avec plus de subtilité. L'affinement des sens permet d'avoir des interactions plus riches et plus étendues avec son environnement.

1.4 Connaître ses sentiments, ses goûts, ses intérêts, ses besoins et ses pensées.

a. Identifier ses sentiments, ses goûts, ses intérêts, ses besoins et ses pensées dans diverses situations.
b. Exprimer de façons variées ses sentiments, ses goûts, ses intérêts, ses besoins et ses pensées.

La reconnaissance de ce que l'enfant vit à l'intérieur de lui-même ou d'elle-même mène à une meilleure prise de conscience de son identité personnelle. En se rendant compte de ses sentiments, de ses goûts, de ses intérêts, de ses besoins et de ses pensées, l'enfant peut mieux se les approprier et les respecter.

La maternelle favorise, à travers le vécu quotidien de l'enfant, l'identification et l'expression de ses sentiments, de ses intérêts, de ses besoins et de ses pensées. En l'aidant à faire un retour sur lui-même ou elle-même, la maternelle permet à l'enfant de mieux comprendre et accepter les sentiments positifs et négatifs qui l'habitent. Exprimer de diverses façons ses sentiments de joie, de tendresse, de tristesse, de colère, dans le respect des autres, c'est se développer sur le plan affectif. Une prise de conscience de son identité personnelle favorise une plus grande confiance dans ses capacités ainsi que le respect et l'appréciation de soi.

1.5 Développer son potentiel cognitif.

a. S'interroger sur le pourquoi et le comment des choses et des événements.
b. Résoudre des problèmes en faisant appel à sa pensée divergente aussi bien qu'à sa pensée convergente.

Naturellement curieux, l'enfant de cinq ans cherche à mieux connaître le monde qui l'entoure. En agissant dans son environnement, il ou elle exerce sa pensée divergente et convergente et se développe sur le plan cognitif.

Exercer sa pensée convergente, c'est raisonner, émettre des hypothèses, déduire, vérifier, prédire, tirer des conclusions. C'est aussi introduire des relations de comparaison, de quantité, de grandeur, de grosseur, d'épaisseur... C'est saisir les liens entre les choses et c'est développer à la fois un esprit critique et une souplesse d'esprit.

Développer sa pensée divergente, c'est se rendre apte à laisser libre cours à son imagination et à sa créativité, à jeter un regard neuf sur le familier. C'est faire l'effort d'aborder les situations et les événements sous un angle

inhabituel. C'est apporter un brin de fantaisie et d'humour au quotidien. Exercer sa pensée divergente, c'est se rendre capable de faire de nouvelles associations d'idées et de mots, et de dépasser les fonctions et les usages habituels des choses.

En cherchant à développer ces deux processus de pensée, convergente et divergente, l'enfant sera plus apte à trouver des réponses à ses interrogations et des solutions à ses problèmes.

1.6 Reconnaître et respecter sa langue, sa culture, son patrimoine et son appartenance à un groupe ethnique.

a. Identifier les aspects qui caractérisent son héritage culturel.
b. Montrer son intérêt et sa fierté pour les aspects qui caractérisent son héritage culturel.

Dans son milieu familial, l'enfant vit dans un environnement culturel caractérisé par un langage, des habitudes, des coutumes, des traditions, des croyances et des valeurs. À la garderie, à l'école, à des manifestations sociales, artistiques..., l'enfant vit dans un milieu social lui aussi porteur de culture.

Le Nouveau-Brunswick est une province où coexistent deux principaux groupes linguistiques, les francophones et les anglophones. Au sein de ces deux groupes, des personnes se disent d'origine acadienne, brayonne, québécoise, européenne, autochtone, irlandaise, africaine, juive...

Tout en s'intégrant à la culture francophone de la province, des personnes de diverses origines ethniques peuvent vivre et transmettre certains aspects de leur héritage culturel à leurs enfants. Par diverses activités, la maternelle aidera l'enfant à connaître et à apprécier son héritage culturel et à s'identifier avec fierté à son groupe ethnique.

1.7 Développer son appréciation de la vie.

a. Apprendre à apprécier la vie.
b. Exprimer son appréciation de la vie.

Cet objectif d'appréciation de la vie touche à la fois la dimension affective et la dimension spirituelle de l'enfant. Initier l'enfant à l'appréciation de la vie, c'est l'amener à vivre de façon plus consciente afin qu'il ou elle s'épanouisse au cœur de sa propre vie. L'éducatrice ou l'éducateur initiera l'enfant à l'appréciation de cette vie qui l'habite et qui se manifeste à travers les multiples possibilités de son corps.

En s'acceptant et en s'accueillant, l'enfant deviendra plus réceptif à la vie que lui offre le quotidien et pourra mieux vivre le moment présent. Cette disposition d'accueil et d'appréciation à l'égard de sa propre vie et de la vie en général aidera l'enfant à se sentir plus en harmonie avec lui-même ou elle-même.

Par une attitude d'écoute et d'émerveillement, l'éducatrice ou l'éducateur favorisera chez l'enfant le climat propice à l'expression de son appréciation de la vie.

Apprendre à entrer en relations interpersonnelles dans le respect mutuel et la coopération

9. Objectif général: les autres

2. *Apprendre à entrer en relations interpersonnelles dans le respect mutuel et la coopération*

Lorsque les enfants arrivent à la maternelle, ils et elles ont déjà vécu des expériences de relations avec les autres. Pour l'enfant de cinq ans, les relations avec les pairs prennent de plus en plus de place. Elles revêtent une importance de plus en plus grande pour son développement social, affectif, cognitif et moral. Les interactions avec des enfants du même âge fournissent en effet à l'enfant un contexte social unique. Il ou elle peut expérimenter sa relation avec un autre enfant, qui est au même stade universel de développement mais qui est assez différent pour lui fournir une source d'enrichissement. C'est l'occasion de trouver sa place dans le groupe, d'y jouer un rôle, de prendre des responsabilités, de s'affirmer, de dialoguer, de coopérer, etc.

Le groupe d'enfants est une image réduite de ce qu'est la société. Des difficultés de fonctionnement social semblables à celles que l'on trouve dans la société se traduiront par des rapports de force, des conflits d'autorité, de leadership, des situations de soumission, par l'absence de respect des règles convenues ou de respect des besoins et des intérêts individuels, etc.

L'adulte interviendra afin d'aider les enfants à trouver des solutions qui vont dans le sens de la coopération et du respect mutuel. Cette approche ne vise pas à éliminer les conflits qui font partie de la vie, mais plutôt à leur donner une signification constructive.

2. *Apprendre à entrer en relations interpersonnelles dans le respect mutuel et la coopération*

Sous-objectifs	Objectifs particuliers
2.1 Distinguer ses goûts, ses idées et ses sentiments de ceux des autres.	a. Identifier des intérêts, des idées et des sentiments semblables à ceux des autres et différents de ceux des autres. b. Faire valoir ses sentiments et confronter ses idées à celles des autres.
2.2 Reconnaître sa façon d'interagir avec les autres.	a. Savoir reconnaître sa façon de réagir par rapport aux réactions des autres dans diverses situations. b. Écouter les autres et tenir compte de leurs sentiments, de leurs besoins, de leurs idées.
2.3 Comprendre les caractéristiques importantes de la coopération.	a. Prendre conscience des avantages et des contraintes de la coopération. b. Apprendre à coopérer en négociant, en partageant et en coordonnant ses efforts vers un but commun.
2.4 Reconnaître ses droits, ses responsabilités au sein du groupe.	a. Reconnaître ses droits et ses responsabilités au sein du groupe. b. Assumer ses responsabilités au sein du groupe.
2.5 Reconnaître l'importance des règlements du groupe.	a. Prendre conscience des avantages et des contraintes des règles de la vie de groupe. b. Participer à l'élaboration des règles de la vie du groupe.
2.6 Apprécier la richesse des relations interpersonnelles basées sur le respect mutuel et la justice.	a. Reconnaître les avantages de vivre des relations harmonieuses avec les autres. b. Apprendre à régler les conflits dans un esprit de respect mutuel et de justice.
2.7 Reconnaître les avantages de pouvoir communiquer de manière à être bien compris.	a. Reconnaître les avantages de pouvoir communiquer dans un langage allant du parler populaire au français standard. b. Apprendre à communiquer verbalement de manière à être bien compris de tous et de toutes.

***Notez bien:** Les objectifs ont été numérotés à des fins pratiques seulement. Ils ne sont pas présentés par ordre de priorité.

2.1 Distinguer ses goûts, ses idées et ses sentiments de ceux des autres.

a. Identifier des intérêts, des idées et des sentiments semblables à ceux des autres et différents de ceux des autres.
b. Faire valoir ses sentiments et confronter ses idées à celles des autres.

La diversité des intérêts, des besoins et des idées des individus à l'intérieur du groupe est source d'enrichissement. Plus l'enfant est conscient de ce qu'il ou elle aime, ressent ou pense, plus il ou elle est en mesure de se rendre compte de ce qui est commun aux autres ou différent des autres. Il est important de faire voir à l'enfant que ce qui lui permet d'apporter une contribution spéciale à la vie de la maternelle, c'est ce qui le différencie des autres. C'est le rôle de l'éducatrice ou de l'éducateur de soutenir les enfants afin que chacun ou chacune fasse valoir ses sentiments et sa façon de voir les choses. Confronter ses idées et ses sentiments avec ceux des autres oblige les enfants à faire des efforts pour clarifier ce qu'ils et elles vivent intérieurement. En plus, ils et elles développent une attitude de confiance et une capacité de défendre ce qui leur semble souhaitable.

2.2 Reconnaître sa façon d'interagir avec les autres.

a. Savoir reconnaître sa façon de réagir par rapport aux réactions des autres dans diverses situations.
b. Écouter les autres et tenir compte de leurs sentiments, de leurs besoins, de leurs idées.

Dans ses efforts pour entrer en relation avec les autres, l'enfant rencontre des réactions diverses de la part de ses pairs. De plus, leurs comportements et leurs réactions suscitent divers sentiments ou émotions: joie, tristesse, agressivité, rejet, indifférence, peur... Il importe d'amener l'enfant à exprimer comment il ou elle se sent par rapport aux différents comportements et réactions des autres.

En étant attentif à ce qui est vécu dans son for intérieur, l'enfant peut arriver à mieux gérer ses émotions. En étant à l'écoute des autres, il ou elle arrivera à mieux prendre conscience du fait que les autres aussi peuvent vivre des émotions et des sentiments. En s'ouvrant à la réalité des autres, l'enfant apprend à respecter les différences individuelles.

2.3 Comprendre les caractéristiques importantes de la coopération.

a. Prendre conscience des avantages et des contraintes de la coopération.
b. Apprendre à coopérer en négociant, en partageant et en coordonnant ses efforts vers un but commun.

Pour faire de la maternelle un milieu de vie propice à l'épanouissement, chaque enfant doit y apporter sa contribution particulière. Les liens qui existent entre les enfants, entre les enfants et l'adulte, ainsi que la qualité de ces liens jouent un rôle de premier plan dans leur développement social et affectif.

Pour favoriser le développement de relations saines entre les enfants, la maternelle les encourage à coopérer. Les enfants ne voient pas toujours les avantages et les contraintes de la coopération. Ils et elles seront encouragés à considérer les idées des autres et parfois à modifier la leur pour arriver à un compromis. Ils et elles seront amenés à reconnaître l'importance de l'entraide et de leur participation lors du rangement, de l'habillement, du nettoyage et des activités de groupe.

Au cours d'activités telles que les jeux coopératifs, les jeux d'expression dramatique ou de construction, les enfants apprennent à échanger des idées, à négocier et à coordonner leurs efforts vers un but commun. En coopérant, l'enfant fait preuve d'autonomie et d'éveil aux autres. C'est une démarche qui ne peut être imposée de l'extérieur. Par contre, l'adulte peut aider l'enfant à acquérir cet esprit de coopération en l'encourageant et en le ou la soutenant dans sa démarche.

2.4 Reconnaître ses droits, ses responsabilités au sein du groupe.

a. Reconnaître ses droits et ses responsabilités au sein du groupe.
b. Assumer ses responsabilités au sein du groupe.

En plus de promouvoir la coopération et l'entraide, la maternelle amène l'enfant à assumer ses responsabilités au sein du groupe. Les responsabilités découlent des choix d'activités de l'enfant ainsi que de la charge qui lui revient comme membre du groupe. À la maternelle, l'enfant a de nombreux droits. Il ou elle peut bricoler, construire, regarder des livres, peindre et faire beaucoup d'autres choses encore. Chacun de ses droits est accompagné de responsabilités. Si l'enfant a le droit de peindre, il ou elle a aussi la responsabilité de laver le chevalet et les pinceaux et de ranger sa peinture. L'éducatrice ou l'éducateur amènera l'enfant à se sentir responsable de l'entretien de la classe, du soin des petits animaux et des plantes, ainsi que des autres tâches qui reviennent à toute la classe.

Des mises en commun avec tout le groupe permettront de préciser régulièrement les droits et les responsabilités des enfants. Reconnaître l'importance de son apport et de celui des autres à la vie de groupe, c'est se rendre capable de développer des comportements sociaux de base importants pour son présent et pour son avenir.

2.5 Reconnaître l'importance des règlements du groupe.

a. Prendre conscience des avantages et des contraintes des règles de la vie de groupe.
b. Participer à l'élaboration des règles de la vie du groupe.

À la maternelle, les règles s'établissent au fur et à mesure que le besoin s'en fait sentir. Quand les conflits éclatent entre eux, les enfants sont invités

à dialoguer, à s'écouter mutuellement et à trouver des solutions pour résoudre leurs problèmes. C'est le rôle de l'adulte d'aider les enfants à trouver des solutions qui vont dans le sens du respect des autres.

Une règle convenue à partir d'une situation problématique entre les enfants a plus de sens pour eux et elles qu'une règle tout simplement imposée par l'adulte. Petit à petit, l'enfant se rend compte que les règles peuvent lui sembler une contrainte certains jours, mais qu'elles peuvent s'avérer avantageuses à d'autres moments. En s'interrogeant sur la raison d'être des règles, en les remettant en question, l'enfant développe son sens critique et son sens des responsabilités. Avec le temps, il ou elle apprend à découvrir les règles les mieux adaptées aux circonstances et aux besoins du groupe.

2.6 Apprécier la richesse des relations interpersonnelles basées sur le respect mutuel et la justice.

a. Reconnaître les avantages de vivre des relations harmonieuses avec les autres.
b. Apprendre à régler les conflits dans un esprit de respect mutuel et de justice.

À l'intérieur d'un groupe d'enfants, les relations harmonieuses ne se créent pas toujours spontanément. Elles se bâtissent au jour le jour, à travers les bons et les moins bons moments. L'adulte amènera les enfants à prendre conscience de leurs réactions à l'égard des gestes et des paroles d'amitié ou d'animosité que leur témoignent les autres. Ils et elles pourront mieux reconnaître les bienfaits et le bien-être que leur procurent des relations harmonieuses. L'enfant devra également en venir à constater que, pour vivre harmonieusement avec les autres, il ou elle ne doit pas faire vivre des rapports de force et de soumission aux autres.

Si les enfants peuvent s'affirmer, faire valoir leurs opinions et prendre la place qui leur revient au sein du groupe, ils et elles doivent le faire tout en permettant aux autres d'en faire autant, et, à l'occasion de conflits, être encouragés à s'entraider plutôt que de toujours faire appel à l'adulte. Les enfants seront amenés à trouver des façons socialement acceptables d'exprimer leurs désaccords ou leurs divergences d'opinions, à coopérer et à faire des compromis afin de trouver des solutions qui vont dans le sens du respect mutuel.

2.7 Reconnaître les avantages de pouvoir communiquer de manière à être bien compris.

a. Reconnaître les avantages de pouvoir communiquer dans un langage allant du parler populaire au français standard.
b. Apprendre à communiquer verbalement de manière à être bien compris de tous et de toutes.

La maternelle offre à l'enfant une variété d'activités qui lui permettront d'interagir et de communiquer avec les autres. Les diverses interactions enfant-enfant et enfant-éducatrice ou éducateur amèneront graduellement l'enfant à se rendre compte des exigences d'une bonne communication.

Dans ses échanges avec les autres, l'enfant prendra vite conscience du fait que tout le monde ne s'exprime pas en français de la même manière. Il ou elle apprendra à respecter le langage des autres avec leurs expressions locales ou régionales en y reconnaissant le signe de sa propre culture.

L'adulte servira de modèle langagier. Il ou elle éveillera chez l'enfant le goût de bien parler la langue française. Par des activités d'enrichissement du langage, l'adulte amènera l'enfant à mieux communiquer avec un plus grand nombre de personnes. Ces activités viseront également à rendre plus accessible à l'enfant le français de la télévision, de la radio, des livres, du théâtre et de la poésie, qui sont tous autant de modes d'expression de sa culture.

L'adulte s'assurera également que chaque enfant ait la possibilité de s'exprimer tout en respectant les autres. Afin de pouvoir profiter au maximum des activités de groupe, l'enfant devra apprendre à être à l'écoute des autres et à attendre son tour pour prendre la parole. Il ou elle sera ainsi amené à développer des attitudes d'ouverture aux autres en même temps que le respect et la fierté envers sa propre culture.

Un programme d'enrichissement du langage de l'enfant ne peut se faire sans l'étroite collaboration des parents. L'éducatrice ou l'éducateur aidera les parents à prendre conscience de tout ce qui peut être source de stimulation du langage et les sensibilisera également à la nécessité d'offrir à l'enfant un milieu où il ou elle peut vivre et s'exprimer en français.

Apprendre à entrer en relation avec la réalité sociale dans l'entraide et dans le respect des différences sociales et culturelles

10. Objectif général: la société

3. *Apprendre à entrer en relation avec la réalité sociale dans l'entraide et dans le respect des différences sociales et culturelles*

L'enfant est considéré comme un citoyen ou une citoyenne à part entière. Son environnement social est constitué en premier lieu de son milieu familial, éventuellement de la garderie, de la maternelle... Les relations que l'enfant entretiendra avec ses pairs à la maternelle ont été traitées dans le deuxième objectif. Il s'agira plutôt ici de développer chez l'enfant des habiletés à connaître un environnement social un peu plus éloigné de lui, mais tout aussi influent, et à entrer en contact avec cet environnement. Il s'agit des structures sociales qui touchent l'organisation de sa localité, de son quartier, de sa rue, de la présence de groupes ethniques différents, des réalités sociales des groupes minoritaires...

L'individu est porteur de culture et il a des droits et des responsabilités à l'égard de son milieu. Le rôle de la maternelle est de respecter son identité culturelle, c'est-à-dire ce qu'il porte de spécifique et de différent, tout en favorisant le contact avec le milieu social. Elle le fait de façon que l'enfant connaisse son milieu social et apprenne, d'une part, à en apprécier les richesses et, d'autre part, à s'exercer à aborder les problèmes sociaux qui l'entourent. La maternelle veut aussi l'aider à assumer des responsabilités dans son milieu.

3. *Apprendre à entrer en relation avec la réalité sociale dans l'entraide et dans le respect des différences sociales et culturelles*

Sous-objectifs	Objectifs particuliers
3.1 Connaître et apprécier les rôles des personnes de son milieu social.	a. Identifier les différents rôles des personnes de son milieu. b. Exprimer sa compréhension et son appréciation des rôles des personnes de son milieu.
3.2 Connaître et apprécier les services offerts dans son milieu social.	a. Identifier les services offerts dans sa communauté. b. Montrer son intérêt et son appréciation pour des services offerts dans sa communauté en participant à des projets communautaires.
3.3 Connaître et apprécier la culture acadienne et canadienne-française.	a. Identifier les aspects qui caractérisent la culture acadienne et canadienne-française. b. Développer l'habileté à exprimer son identité culturelle avec fierté et de façons diversifiées.
3.4 Connaître diverses réalités socio-culturelles.	a. Identifier les caractéristiques de groupes culturels. b. Distinguer les ressemblances et les différences culturelles.
3.5 Apprécier les caractéristiques des diverses réalités socio-culturelles.	a. Développer son intérêt pour ce qui caractérise les différents groupes culturels. b. Agir en respectant et en appréciant les manifestations et les comportements propres à chaque groupe culturel.
3.6 S'intéresser aux divers problèmes sociaux.	a. Reconnaître des problèmes en rapport avec les aînés, la pauvreté, le chômage, le racisme, le sexisme... b. Démontrer une attitude d'appréciation à l'égard des personnes, quels que soient leur race, leur culture, leur sexe, leur groupe d'âge, leur religion, leur condition socio-économique.
3.7 Prendre conscience de problèmes sociaux en cherchant des causes et des solutions.	a. S'interroger sur le pourquoi de certains problèmes sociaux. b. Participer à la recherche de solutions à certains problèmes sociaux de sa communauté.

*__Notez bien:__ Les objectifs ont été numérotés à des fins pratiques seulement. Ils ne sont pas présentés par ordre de priorité.

3.1 Connaître et apprécier les rôles des personnes de son milieu social.

a. Identifier les différents rôles des personnes de son milieu.
b. Exprimer sa compréhension et son appréciation des rôles des personnes de son milieu.

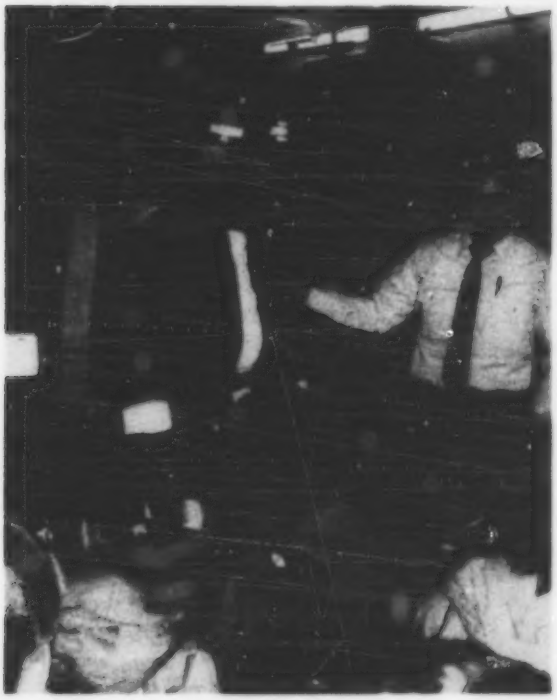

À la maternelle, l'enfant prendra connaissance des différents rôles des personnes de son milieu: parents, frères, sœurs, grands-parents, voisins... L'enfant entrera aussi en contact avec des personnes qui travaillent ou qui œuvrent dans sa communauté dans divers métiers, professions ou services bénévoles, que ce soit un concierge, une secrétaire, un enseignant, une pêcheuse, un agriculteur, un commis, un bûcheron, une médecin, une policière, un architecte, un bénévole... En connaissant mieux les rôles des personnes de sa communauté, l'enfant sera plus en mesure d'apprécier leur contribution à son bien-être et à celui des autres. Ces nouvelles connaissances l'enrichiront et influenceront ses jeux d'expression.

3.2 Connaître et apprécier les services offerts dans son milieu social.

a. Identifier les services offerts dans sa communauté.
b. Montrer son intérêt et son appréciation pour des services offerts dans sa communauté en participant à des projets communautaires.

La maternelle fera vivre à l'enfant des expériences qui l'aideront à mieux connaître son milieu social. En se familiarisant avec son quartier, sa rue, son village, l'enfant découvrira les services offerts dans sa communauté qui le touchent de près ou de loin. Ces contacts avec le milieu aideront l'enfant à prendre conscience de la nécessité de ces services pour se nourrir, se vêtir, se loger, se divertir, voyager, obtenir des soins de santé et de la protection. La maternelle pourra faire connaître aussi des édifices de sa communauté tels que le musée, la galerie d'art, la bibliothèque municipale, l'hôtel de ville, le bureau de poste... L'enfant pourra se rendre compte que

ces services nécessitent la participation de plusieurs personnes. L'enfant sera amené à constater qu'il ou elle peut également jouer un rôle important dans sa communauté en participant à des projets communautaires.

3.3 Connaître et apprécier la culture acadienne et canadienne-française.

a. Identifier les aspects qui caractérisent la culture acadienne et canadienne-française.
b. Développer l'habileté à exprimer son identité culturelle avec fierté et de façons diversifiées.

L'enfant francophone du Nouveau-Brunswick a une identité culturelle qui lui est propre. Il ou elle vit à la maison dans une atmosphère culturelle particulière, exprimée dans un langage ainsi que dans des habitudes d'alimentation, de loisirs, de relations sociales, de religion, etc.

Le but de cet objectif est de faire voir à l'enfant qu'il ou elle possède un certain nombre de caractéristiques qui en font un individu unique, mais qui a en même temps, des caractéristiques qui sont communes aux membres de son groupe ethnique. La maternelle vise à aider l'enfant à découvrir que sa culture, c'est tout ce qui lui a été transmis par sa famille, son milieu social, sa région et son pays. La culture française s'exprime à travers la langue parlée, écrite et chantée, les coutumes, les modes d'expression artistique et artisanale, les émissions de télévision et de radio, les films, les contes, le folklore, les fêtes populaires, les rassemblements, les établissements, la religion, etc.

En apprenant à connaître des particularités de sa culture, l'enfant sera amené à les exprimer, à les respecter et à en être fier.

3.4 Connaître diverses réalités socio-culturelles.

a. Identifier les caractéristiques de groupes culturels.
b. Distinguer les ressemblances et les différences culturelles.

En partant de leur vécu et des activités proposées par l'éducatrice ou l'éducateur, la maternelle amènera les enfants à connaître différents groupes culturels. Encore faut-il connaître sa propre culture pour remarquer ce qui caractérise les autres groupes culturels. Être fier de sa culture, ce n'est pas avoir une attitude de supériorité à l'égard des autres cultures. C'est l'apprécier parce qu'elle reflète son héritage culturel, son histoire, ses racines, ses coutumes, ses manifestations culturelles. C'est aussi reconnaître que les autres peuvent être fiers de leur propre culture.

Peu importe l'appartenance culturelle, les êtres humains ont des besoins, des goûts, des sentiments, des émotions qui se ressemblent. Par contre, ils peuvent les exprimer différemment de notre groupe culturel ou de la même façon. Ils ont à la fois des caractéristiques physiques communes et différentes. Toutes les personnes ont un corps, mais la couleur de leur peau et leurs traits peuvent être particuliers à leur race et différents des nôtres. Tous et toutes ont le besoin de se nourrir, mais tous et toutes ne mangent pas les mêmes aliments. Les membres des différents groupes culturels qui mangent les mêmes aliments peuvent les apprêter différemment ou de façon semblable.

En connaissant les différences culturelles, l'enfant s'enrichit et élargit sa vision du monde. Vouloir favoriser l'unité entre les cultures, c'est aussi miser sur ce qu'elles ont en commun.

3.5 Apprécier les caractéristiques des diverses réalités socio-culturelles.

a. Développer son intérêt pour ce qui caractérise les différents groupes culturels.
b. Agir en respectant et en appréciant les manifestations et les comportements propres à chaque groupe culturel.

Il importe de développer chez l'enfant un intérêt et une appréciation pour les autres groupes culturels. L'éducatrice ou l'éducateur cherchera à favoriser l'ouverture d'esprit chez les enfants en insistant sur le fait que chaque mode de vie a sa valeur particulière. Dans ce processus de découverte de plusieurs groupes culturels, la maternelle aidera l'enfant à en apprécier la richesse, à respecter les réalités culturelles autres que la sienne. L'enfant apprendra également à estimer tout ce que ces réalités lui apportent

d'inconnu et de connaissances nouvelles du monde et de ses réalités. En faisant partie de la grande famille de la planète Terre, avec les membres des autres cultures, chacun ou chacune peut contribuer de diverses façons au bien-être et à la richesse culturelle du monde.

3.6 S'intéresser aux divers problèmes sociaux.

a. Reconnaître des problèmes en rapport avec les aînés, la pauvreté, le chômage, le racisme, le sexisme...
b. Démontrer une attitude d'appréciation à l'égard des personnes, quels que soient leur race, leur culture, leur sexe, leur groupe d'âge, leur religion, leur condition socio-économique.

La réalité sociale des enfants dans leur vie quotidienne n'est pas éloignée des problèmes sociaux de leur milieu. Bien au contraire, certains enfants vivent aujourd'hui différents problèmes sociaux: pauvreté, chômage, crise de la famille, violences vécues ou véhiculées par les médias, discriminations sexiste, raciste, religieuse...

D'une façon directe ou indirecte, les enfants vivent l'un ou l'autre de ces problèmes. C'est une des raisons pour lesquelles la maternelle, qui se veut respectueuse du vécu des enfants, se doit d'aborder les problèmes sociaux.

L'enfant est influencé par les valeurs véhiculées dans sa famille, dans sa communauté, à l'école, à la télévision... Depuis des générations, la société transmet des valeurs et des attitudes sexistes, c'est-à-dire des conceptions erronées au sujet des sexes et des rapports femmes-hommes. Déjà, à cinq ans, l'enfant peut croire que certains jouets, certaines activités, certains rôles sont acceptables pour un sexe et non pour l'autre.

De même, la société peut véhiculer des valeurs racistes. Les comportements racistes naissent des préjugés défavorables et des fausses conceptions à l'égard de personnes d'une origine différente ou d'une culture différente de la sienne. Comme pour le sexisme, le racisme se traduit souvent par des

comportements de non-respect, de non-compréhension, d'inégalité et de domination.

De plus, des personnes peuvent vivre des situations dévalorisantes à cause de leur groupe d'âge, de leur appartenance religieuse ou de leur situation économique.

La maternelle aura à sensibiliser l'enfant aux situations d'injustice et à promouvoir l'égalité, l'épanouissement et l'appréciation des êtres humains, sans tenir compte de leur sexe, de leur groupe d'âge, de leur origine, de leur culture, de leur appartenance religieuse. Ces valeurs devront être véhiculées par le langage verbal et non verbal de l'éducatrice ou de l'éducateur et des personnes ressources, ainsi que par les activités et le matériel.

3.7 Prendre conscience de problèmes sociaux en cherchant des causes et des solutions.

a. S'interroger sur le pourquoi de certains problèmes sociaux.
b. Participer à la recherche de solutions à certains problèmes sociaux de sa communauté.

L'enfant de cinq ans est incapable de comprendre toutes les causes véritables des problèmes sociaux. Il ne s'agit donc pas d'écraser l'enfant sous le poids de problèmes qu'il ou elle ne peut pas comprendre. Bien au contraire, il est important d'aborder les problèmes qui le ou la touchent et de le faire d'une façon constructive, c'est-à-dire centrée sur ce que l'enfant peut faire devant ces situations.

L'éducatrice ou l'éducateur amènera l'enfant à s'interroger sur les causes possibles de certains de ces problèmes. En ce qui touche les problèmes familiaux, il est cependant important de souligner que toute discussion doit se faire dans le respect de l'intimité de la famille. Les solutions trouvées par les enfants ne seront pas nécessairement réalistes. Ce qui importe, c'est de susciter des échanges entre les enfants afin de les amener à être plus sensibles et respectueux du vécu des autres. Cette interrogation a une valeur éducative en soi.

Apprendre à interagir avec son environnement matériel et naturel dans le respect de l'équilibre de la nature

11. Objectif général: l'environnement

4. *Apprendre à interagir avec son environnement matériel et naturel dans le respect de l'équilibre de la nature*

L'individu est en relation constante avec son environnement matériel et naturel. Il agit sur lui et le transforme, et il est également influencé par lui.

La connaissance est directement reliée aux actions et aux opérations faites par l'enfant et provoquant des transformations sur les objets. Selon Jean Piaget (1967), la connaissance ne jaillit ni des objets ni de l'enfant mais des interactions entre l'enfant et les objets. C'est en manipulant les objets et en les explorant avec tous ses sens que l'enfant découvre ce qui caractérise les objets.

La qualité des interactions de l'enfant avec son environnement matériel et naturel dépend de son niveau de développement. Elle dépend également des occasions qui lui seront fournies pour stimuler et enrichir sa pensée et son niveau de réflexion.

La maternelle offre à l'enfant un environnement matériel riche d'expérimentations et d'explorations. Dans un tel milieu de vie, il ou elle est stimulé à interagir de multiples façons et avec tout son être afin d'arriver à s'épanouir. De plus, l'adulte mettra l'enfant en contact avec la nature, afin de le ou la sensibiliser à sa beauté, à sa force et à ses merveilles. En découvrant la nature, l'enfant apprendra à s'émerveiller, à l'apprécier, à la respecter et à vouloir la préserver.

4. *Apprendre à interagir avec son environnement matériel et naturel dans le respect de l'équilibre de la nature*

Sous-objectifs	Objectifs particuliers
4.1 Connaître les composantes de son environnement et leur utilité.	a. Découvrir ce qui fait partie de son milieu matériel et naturel. b. Utiliser les diverses ressources de son milieu matériel et naturel de façons variées et créatives, dans le respect des choses et des êtres vivants.
4.2 Apprendre à interagir de façon constructive sur son environnement.	a. Découvrir des caractéristiques et des fonctions de ce qui fait partie de son milieu matériel et naturel. b. Chercher des solutions aux problèmes rencontrés dans l'interaction avec son environnement matériel et naturel.
4.3 Apprendre à exprimer ses perceptions et sa compréhension du monde matériel et naturel.	a. Établir des relations de comparaison entre les objets, entre les êtres vivants et entre les objets et les êtres vivants. b. Développer son habileté à communiquer aux autres des informations reliées à ses perceptions et à sa compréhension du monde qui l'entoure.
4.4 Savoir reconnaître les problèmes de l'environnement en exprimant sa compréhension du sujet de façons diversifiées.	a. S'interroger au sujet des situations de pollution et de déséquilibre de la nature. b. Exprimer ce qui est ressenti et compris au sujet des problèmes de l'environnement.
4.5 Participer à la recherche de solutions aux problèmes de l'environnement.	a. Chercher des réponses variées aux problèmes de l'environnement. b. Agir de façon respectueuse et responsable afin de contribuer à la préservation et à l'embellissement de l'environnement.
4.6 Découvrir les phénomènes de la nature et leur impact sur le milieu.	a. S'interroger devant les phénomènes de la nature. b. Observer les phénomènes de la nature afin d'y découvrir l'influence qu'ils ont sur l'environnement humain et naturel.
4.7 Apprendre à apprécier les merveilles de la nature.	a. Développer une attitude d'émerveillement face aux beautés de la nature. b. Observer la nature afin d'apprécier les merveilles de ses éléments.

***Notez bien:** Les objectifs ont été numérotés à des fins pratiques seulement. Ils ne sont pas présentés par ordre de priorité.

4.1 Connaître les composantes de son environnement et leur utilité.

a. Découvrir ce qui fait partie de son milieu matériel et naturel.
b. Utiliser les diverses ressources de son milieu matériel et naturel de façons variées et créatives, dans le respect des choses et des êtres vivants.

L'enfant est naturellement curieux. Il ou elle aime toucher, voir, entendre, goûter et sentir.

Plus l'enfant entrera en contact avec ce qui fait partie de son environnement matériel et naturel, plus il ou elle arrivera à avoir une meilleure connaissance de cet environnement.

La maternelle veut favoriser chez l'enfant une attitude d'ouverture à ce qui l'entoure afin qu'il ou elle puisse s'exprimer avec créativité. L'adulte le ou la stimulera à utiliser de façons variées et créatives les objets et certains éléments de la nature.

Il importe cependant que l'éducatrice ou l'éducateur amène l'enfant à se rendre compte qu'il ou elle doit avoir un grand respect pour les organismes et les êtres vivants. S'il est possible d'utiliser certaines ressources de façon créative, l'enfant doit s'assurer de ne jamais perturber l'équilibre de la nature et la vie des êtres qui y vivent.

Aucune action abusive ou destructrice sur les objets et envers les êtres vivants n'est justifiable. La découverte de son environnement doit toujours se faire dans le respect des ressources matérielles et naturelles et des êtres vivants.

4.2 Apprendre à interagir de façon constructive sur son environnement.

a. Découvrir des caractéristiques et des fonctions de ce qui fait partie de son milieu matériel et naturel.
b. Chercher des solutions aux problèmes rencontrés dans l'interaction avec son environnement matériel et naturel.

La nature même de l'enfant le ou la pousse à vouloir découvrir ce qui l'entoure. Au cours de ses jeux spontanés à la maternelle, l'enfant est exposé à de nombreux petits problèmes à solutionner. Il ou elle cherche des causes, essaie de prévoir des conséquences, imagine, invente, analyse et transforme. C'est en faisant des essais, des erreurs et des tâtonnements qu'il ou elle trouve des réponses à ses questions et des solutions à ses

problèmes. Diverses caractéristiques peuvent influencer l'utilisation d'un objet plutôt qu'un autre pour répondre à ses besoins ou à ses intérêts. Il se peut que ce soit la forme, la dimension, la texture ou la couleur de l'objet, ou encore les activités ou les fonctions qui lui sont associées.

C'est dans des situations de jeu motivantes que la découverte des fonctions et des caractéristiques de ce qui entoure l'enfant devient significative.

L'enfant pourra découvrir les caractéristiques et les fonctions des éléments qui composent son environnement naturel par une variété d'activités qui font appel à ses sens et à son intelligence. En explorant et en observant, l'enfant se rendra compte que ces éléments ont diverses caractéristiques. Ils peuvent avoir différentes textures, couleurs, saveurs... Ils peuvent être vivants ou non vivants et être composés de différentes parties.

4.3 Apprendre à exprimer ses perceptions et sa compréhension du monde matériel et naturel.

a. Établir des relations de comparaison entre les objets, entre les êtres vivants et entre les objets et les êtres vivants.
b. Développer son habileté à communiquer aux autres des informations reliées à ses perceptions et à sa compréhension du monde qui l'entoure.

La curiosité des enfants les amène à se servir de tous leurs sens pour mieux démystifier leur environnement. Cette réalité peut les intriguer, les fasciner, les angoisser, les laisser indifférents.

L'enfant qui connaît bien les propriétés observables des objets et des éléments de la nature, ainsi que leurs effets et leurs réactions, sera plus en mesure de les mettre en relation. Il ou elle pourra faire des comparaisons et des classifications en identifiant leurs ressemblances et leurs différences. C'est l'enfant qui déterminera les critères de classification selon les propriétés des objets et selon ses propres choix.

Ces expériences donneront lieu à toutes sortes d'échanges. Les enfants pourront exprimer verbalement, ou par d'autres moyens, leurs perceptions, leur compréhension ainsi que les liens qu'ils et elles font entre les objets, entre les êtres vivants et entre les objets et les êtres vivants.

4.4 Savoir reconnaître les problèmes de l'environnement en exprimant sa compréhension du sujet de façons diversifiées.

a. S'interroger au sujet des situations de pollution et de déséquilibre de la nature.
b. Exprimer ce qui est ressenti et compris au sujet des problèmes de l'environnement.

L'agriculture, l'industrie, les constructions de même que certains de nos comportements ont apporté des changements dans l'environnement et même détruit certains milieux naturels. Ces changements ont des conséquences sur la qualité de vie des êtres vivants et sur les objets qui les entourent. Les situations de pollution ou de déséquilibre de la nature entraînées par ces changements touchent de très près l'enfant. La maternelle amènera les enfants à s'interroger au sujet des problèmes de l'environnement. Elle les encouragera à exprimer leur compréhension de la situation ainsi que leurs sentiments positifs ou négatifs à cet égard. Même si les enfants ne saisissent pas toutes les facettes de ces problèmes, ce qui importe, c'est de les sensibiliser à toute la question de la protection de l'environnement et de leur permettre de s'exprimer à ce sujet.

4.5 Participer à la recherche de solutions aux problèmes de l'environnement.

a. Chercher des réponses variées aux problèmes de l'environnement.
b. Agir de façon respectueuse et responsable afin de contribuer à la préservation et à l'embellissement de l'environnement.

La maternelle amènera l'enfant à se rendre compte qu'il ou elle fait partie de l'environnement. Ses actions, comme celles des autres, ont des répercussions positives ou négatives sur l'ensemble de ce qui l'entoure.

Il importe d'amener l'enfant à se sentir responsable de la préservation de son environnement et de l'encourager à proposer une variété de solutions

aux problèmes qui existent. Certaines de ces solutions ne seront pas toujours réalistes ou seront sans lien avec le problème en question. Mais, qu'importe! À cette étape de son développement, l'essentiel est que l'enfant participe, s'interroge et imagine des solutions. Par ailleurs, c'est en abordant des situations proches de son vécu que l'enfant pourra proposer des solutions plus réalisables. Cet effort de réflexion l'aidera à respecter davantage son environnement et à poser des gestes concrets pour l'embellir.

4.6 Découvrir les phénomènes de la nature et leur impact sur le milieu.

a. S'interroger devant les phénomènes de la nature.
b. Observer les phénomènes de la nature afin d'y découvrir l'influence qu'ils ont sur l'environnement humain et naturel.

Certains enfants de cinq ans sont déjà éveillés aux phénomènes de la nature tandis que d'autres restent assez passifs devant leur milieu naturel. La maternelle amènera l'enfant à se questionner sur le comment et le pourquoi des phénomènes de la nature et à découvrir les liens qui existent entre ses éléments. Il s'agit d'encourager la curiosité et de soutenir l'intérêt de l'enfant envers son milieu naturel. Certains événements sont au-delà de sa compréhension. Il ne faut pas le ou la décourager en essayant de «corriger» à tout prix ses déductions.

En prenant soin des plantes et des animaux en classe ainsi qu'en les regardant vivre dans leur habitat naturel, l'enfant pourra observer les changements et les transformations qui se manifestent au cours de leur cycle de croissance ou au moment de leur mort. Par le biais de l'observation et de la connaissance qu'il ou elle aura acquise, l'enfant découvrira que ces éléments vivants grandissent et se développent comme lui ou elle dans l'espace et le temps.

La maternelle sensibilisera l'enfant à ce qui est particulier à chacune des saisons et propre à chaque jour. L'enfant sera amené progressivement à constater que ces phénomènes naturels influencent les choses, ainsi que les habitudes de vie des êtres humains, des animaux et des plantes. Il ou elle verra ainsi que le temps imprime son rythme à la nature: les jours, les saisons, la vie et la mort.

Tous ces phénomènes, et d'autres encore, ont des effets sur le bien-être de l'enfant et sur ce qui fait partie de son environnement.

4.7 S'initier à l'appréciation des merveilles de la nature.

a. Développer une attitude d'émerveillement face aux beautés de la nature.
b. Observer la nature afin d'apprécier les merveilles de ses éléments.

S'émerveiller, c'est reconnaître et apprécier la beauté et l'ingéniosité exceptionnelles des choses et des êtres vivants. Par l'observation et les contacts directs avec les éléments de la nature, l'enfant apprendra à se laisser imprégner et habiter par ses merveilles.

L'enfant sera amené à être attentif aux effets et aux impressions qu'éveillent en lui ou en elle les merveilles de la nature. Le merveilleux, l'enfant peut le découvrir aussi bien dans la fragilité du poussin, l'ingéniosité du nid de guêpes, le parfum de la fleur, le ruissellement de l'eau que dans la féerie de l'automne, la force des marées, le scintillement du soleil sur la mer ou la blancheur de la neige.

Même si l'enfant a la capacité de s'émerveiller, le rôle de la maternelle sera de l'amener à développer de plus en plus cette disposition, afin qu'il ou elle arrive à vraiment apprécier la vie qui l'entoure.

Conclusion

Le choix de certains des objectifs du programme peut sembler ambitieux pour un enfant de cinq ans.

On peut se demander en effet si les enfants de cinq ans sont suffisamment capables, par exemple, de s'émerveiller devant la nature, de respecter les milieux naturels, d'apprécier la richesse de leur propre culture et celle des autres cultures, et de s'entraider.

L'observation attentive et structurée des enfants de cinq ans permet de constater que, dans la réalité, ces enfants de cinq ans sont effectivement capables de gestes d'émerveillement, d'accueil, d'entraide, tout comme ils et elles sont capables de gestes ou d'attitudes d'indifférence, d'égoïsme, de mépris, de domination, de préjugés, de violence.

Le rôle de l'adulte consiste donc à intervenir en fonction de ces tendances présentes chez les enfants et à favoriser le développement de celles qui sont conformes aux objectifs visés.

Voilà le défi de tout enseignant qui se voit confier la responsabilité d'initier le processus de connaissance structurée auprès des jeunes de cinq ans dans le cadre d'un programme de maternelle.

Responsabilité importante mais quelle belle responsabilité!

Je continue...

Bibliographie

Banks, T.E. (1982). *Language and Learning Disorders of the Pre-academic Child*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.

Beaudot, Alain (1973). *Vers une pédagogie de la créativité*. Paris: Les Éditions E.S.F.

Bettelheim, Bruno (1972). *Le cœur conscient. - Comment garder son autonomie et parvenir à l'accomplissement de soi dans une civilisation de masse*. Paris: Robert Laffont.

Bouchard, J.-M. (1978) oct., (1979) janv., avril et déc. Projet d'intervention à la maison. *Bulletin d'information*.

Bronfenbrenner, Urie (1979). *The ecology of human development experiments by nature and design*. Cambridge: Harvard University Press.

Delmas, M.-C. (1983). Vivre et parler ici dans La Manche. *L'école maternelle française*, nº 4, janvier.

Demory, Bernard (1978). *La créativité en pratique et en action*. Paris: Chotard et associés.

Durand, Suzanne-Marie (1976). Le jeu chez l'enfant, sa portée éducative, ses limites. *AIRAP, 19*, 7-13.

Elkind, David (1986). Formal education and early childhood education: An essential difference. *Phi Delta Kappan*, 631-636.

Faure, Edgar (1972). *Apprendre à être*. Paris: UNESCO.

Freinet, Célestin (1969). *Pour l'école du peuple*. Paris: François Maspero.

Fromberg, D. (1986). Play. Dans C. Scefeldt (éd.). *Early childhood curriculum: A review of current research*. New York: Teachers College Press. Columbia University.

Fromm, Erich (1976). *Avoir ou être*. Paris: Éditions Robert Laffont.

Fromm, Erich (1983). *De la désobéissance*. Paris: Éditions Robert Laffont.

Golomb, C., Gowing, E.D. et Friedman, L. (1989). Play and cognition: studies of pretence play and conservation of quantity. *Journal of Experimental Child Psychology, 33*, 257-279.

Grée, Alain (1971). *La Nature*. Paris: Casterman.

Hendrick, J. (1986). *Total learning: Curriculum for the young child*, 2e éd. Columbia, OH: Merrill.

Honig, Alice S. (1982). Parent involvement in early childhood education. Dans B. Spodek (éd.). *Handbook of research in early childhood education*. New York: Free Press.

Huard, C. (1990). Le développement des compétences: Le défi des années 90. *Vie pédagogique, 69* (3), 39-43.

Kamii, Constance et Devries, Rheta (1976). *La théorie de Piaget et l'éducation préscolaire*. Genève: Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.

Kamii, C. et Devries, R. (1979). *La théorie de Piaget et l'éducation préscolaire*, Cahier nº 1, 2e éd. Genève: Section des sciences de l'éducation.

Katz, Lilian (1977). *Talks with teachers*. Washington: NAEYC.

Katz, Lilian, G., Watkins, C.H., Spencer, M.J. et Wagemaker, P.J. (1982). *Current topics in early childhood education*. Norwood: Ablex Publishing Corporation.

Landry, R. (1982). Le bilinguisme additif chez les francophones minoritaires du Canada. *Revue des sciences de l'éducation*, vol. VIII, nº 2.

Landry, R. (1981). Les Acadiens sont-ils des «semilingues»? *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 14, 9-42.

Larousse (1964). *Dictionnaire de la philosophie*. Paris: Librairie Larousse.

LeBlanc-Rainville, Simone et Ferrer, Catalina (1984). *Vers un nouveau paradigme*. Moncton: AEFNB.

Leboulch, Jean (1966). *L'éducation par le mouvement*. Paris: Les Éditions sociales françaises.

LeFebvre, C. (1982). Le français parlé en milieu populaire. *Vie pédagogique*, avril, 12-15.

Lentin, Laurence (1973). *Apprendre à parler*. Paris: Les Éditions E.S.F.

Lentin, Laurence (1974). *Comment apprendre à parler à l'enfant*. Paris: Les Éditions E.S.F.

Lentin, Laurence (1977). *Du parler au lire*. Paris: Les Éditions E.S.F.

Lurçat, Liliane (1976). *La maternelle: une école différente?* Paris: Éditions du Cerf.

Mahoney, G. et Weller, E.L. (1980). An ecological approach to language intervention. *New Direction for Exceptional Children*, 2, 17-31.

McLoyd, V.C. (1983). The effects of sex and toy characteristics on exploration in preschool children. *Journal of Genetic Psychology, 142*, 213-224.

Mialaret, Gaston (1975). *L'éducation préscolaire dans le monde*. Paris: UNESCO - Études et Documents d'éducation, no 19.

Ministre des Approvisionnements et Services Canada (1990). *Ce que nous pouvons faire pour l'environnement*. Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada.

Mongeon, R. et Beniak, E. (1979). Recherches linguistiques appliquées à l'enseignement du français langue maternelle en Ontario. *Revue des sciences de l'éducation* (5), 87-105.

Moore, S. (1982). Prosocial behavior in the early years: parent and peer influence. *Handbook of research in early childhood education*. New York: Free Press.

Moreau, M.L. et Richelle, M. (1981). *L'acquisition du langage*. Bruxelles: Pierre Mardaga.

NAEYC (1986). Position statements on developmentally appropriate practice in early childhood programs for 4 and 5 year old. *Young Children, 41* (6), 20-29.

NAEYC (1986). Position statements on developmentally appropriate practice in early childhood programs serving children from birth to age 8. *Young Children, 41* (6), 4-19.

Nouveau-Brunswick. Ministère de l'Éducation (1975). *Vivre pour apprendre à vivre*. Fredericton: Direction des programmes d'étude.

Olszewski, P. et Fuson, K.C. (1982). Verbally expressed fantasy play of preschoolers as a funciton of toy structure. *Developmental Psychology, 18*, no 1, 57-61.

Paré, André (1977). *Créativité et Pédagogie ouverte*. Laval: Éditions NHP.

Piaget, Jean et Inhelder, B. (1975). *La psychologie de l'enfant*. Paris: Presses Universitaires de France.

Québec. Ministère de l'Éducation (1981). *Programme d'éducation préscolaire*. Québec: Direction générale du développement pédagogique. Direction de la formation générale.

Ramsey, P.G. (1982). Multicultural education in early childhood. *Young Children, 27* (2), 13-24.

Read, Katherine (1976). *The Nursery school: human relationships and learning*, 6e éd. Philadelphia: W.B. Saunders Company.

Riley, S.S. (1984). *How to generate values in young children: Integrity, honesty, individuality, self-confidence*. Washington, DC: NAEYC.

Rondal, J.A. (1978). *Langage et éducation*. Bruxelles: Pierre Mardaga.

Rondal, J.A. (1982). *Troubles du langage - diagnostic et rééducation*. Liège: Pierre Mardaga.

Ryan, Lucie (1979). *Éducation créatrice en atelier libre: étude de l'intervention éducative et de ses essais dans un atelier d'éducation créatrice*. Québec: Presses de l'Université Laval.

Smith, Frank (1979). *La compréhension et l'apprentissage*. Montréal: Les Éditions H.R.W.

Spodek, Bernard (1985). *Teaching in the early years*, 3e éd. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.

Spodek, Bernard (1985). Early childhood education's past as prologue: Roots of contemporary concerns. *Young Children, 40* (5), 3-7.

Toupin-Rochon, Claudine (1986). *Parlecoute - Stimulation et rééducation du langage et de la parole*. Moncton: Centre de ressources pédagogiques. Faculté des sciences de l'éducation. Université de Moncton.

Udwin, O. et Shmukler, D. (1981). The influence of sociocultural, economic, and home background factors on children's ability to engage in imaginative play. *Developmental Psychology, 52*, 186-195.

Valiquette, Josée (1979). *Les fonctions de la communication au cœur d'une didactique renouvelée de la langue maternelle*. Collection S.R.E.P. Québec: Ministère de l'Éducation du Québec.

Weber, E. (1984). *Ideas influencing early childhood education. A theoritical analysis*. New York: Teachers College Press. Columbia University.

Winnykamen, F. et Damerval, M.J. (1980). Contribution à l'étude de la socialisation: imitation et modélisation des choix chez des enfants d'âge préscolaire. *Enfance*, nos 1-2, 39-48.

Wolffheim, Nelly (1971). *El Jardin de Infantes de orientacion Psicoanalitica*. Buenos Aires: Biblioteca Nova de Educacion. Editorial Nova.